

Université Toulouse II Jean-Jaurès

Master 1 Urbanisme et Aménagement, parcours Action Locale et Projets de Territoire

2017/2018

# La co-construction d'un projet culturel de territoire

L'exemple du schéma de développement  
culturel du Pays Pyrénées Méditerranée

Rédaction : Pacôme Bertrand

Directeur de mémoire : Laurence Barthe,  
Maître de conférence à l'Université Toulouse  
Jean Jaurès

Maître de stage : Carine Gonzalez, Directrice  
du Pays Pyrénées Méditerranée

## Remerciements

La réalisation de ce mémoire a été possible grâce au concours de plusieurs personnes à qui je voudrais témoigner toute ma reconnaissance.

Tout d'abord, je souhaite adresser toute ma gratitude à Carine Gonzalez, directrice du Pays Pyrénées Méditerranée, pour sa disponibilité et ses précieux conseils qui ont contribué à alimenter ma réflexion et à enrichir mon expérience.

Je voudrais également exprimer ma reconnaissance envers toute l'équipe du Pays Pyrénées Méditerranée sans qui ce stage n'aurait pas eu la même saveur, Françoise Maréchal, Agathe Milliet, Cédric Borg, Géraldine Caparani, Lénaïc Depontailier, Mathilde Guittet et Pierre Le Men. Votre implication et votre bonne humeur tout au long de cette démarche ont été d'un réel soutien.

Enfin, je désire remercier mes professeurs Laurence Barthe et Mariette Sibertin-Blanc d'avoir assuré le suivi de mon stage et de ce mémoire.



## SOMMAIRE

Remerciements .....	2
<b>Introduction .....</b>	<b>6</b>
<b>Partie 1 : La culture, un levier de développement territorial pour les Pays .....</b>	<b>9</b>
I. Les Pays, des territoires imaginés pour construire des démarches de développement local transversales .....	9
1.1. Une forme territoriale jeune destinée à la construction de projet .....	9
A. Un échelon créé en faveur du développement local dans les territoires ruraux.....	9
B. Mais une efficacité limitée par un manque de ressources .....	13
1.2. Le Pays Pyrénées Méditerranée, un territoire engagé dans un projet de développement local .....	15
A. Le Pays Pyrénées Méditerranée : un acteur spécifique du développement territorial .....	15
B. Un territoire contrasté.....	17
C. Une identité marquée .....	20
II. L'engagement dans la thématique culturelle : un choix original pour les Pays.....	21
2.1. L'inscription de la culture dans la stratégie d'un Pays, moyen pour enrichir un projet de territoire .....	22
A. La singularité du secteur culturel comme levier de développement pour les territoires..	22
B. La place de culture dans la stratégie du Pays Pyrénées Méditerranée : une histoire longue	23
2.2. L'ouverture sur les autres territoires : une manière de donner de la profondeur à son projet culturel de territoire .....	29
2.3. Un choix à motiver auprès des acteurs publics et en lien avec les partenaires supra-territoriaux.....	30
A. Les particularités de la compétence culture dans l'action publique locale .....	30
B. Un secteur confronté aux réalités plurielles vécues par un territoire .....	31
C. Un domaine, à l'origine, peu investi par les acteurs politiques du Pays Pyrénées Méditerranée .....	32
D. Une visibilité accrue auprès des partenaires institutionnels supra territoriaux.....	34
<b>Partie 2 : La construction d'un projet culturel de territoire appuyé sur les besoins et initiatives locales .....</b>	<b>35</b>
<b>L'exemple du schéma de développement culturel du Pays Pyrénées Méditerranée .....</b>	<b>35</b>
I. Un diagnostic culturel actualisé pour une vision des dynamiques du territoire.....	36
1.1. Le diagnostic : un outil de connaissance et d'analyse du territoire.....	36
A. Une opportunité d'impliquer au préalable des élus dans la démarche.....	36
B. Une première étape dans la mobilisation des acteurs culturels du territoire.....	38
1.2. L'appel à des ressources extérieures : un moyen d'obtenir une vision renouvelée du territoire .....	39
1.3. Le diagnostic culturel du Pays Pyrénées Méditerranée : révélation des premiers enjeux pour le territoire .....	41
A. Synthèse des résultats .....	41
B. Les enjeux pour le secteur culturel au sein du Pays Pyrénées Méditerranée.....	43
II. Les ateliers de concertation du Pays Pyrénées Méditerranée .....	45
2.1 La construction d'une démarche cohérente .....	45
A. L'organisation d'ateliers de concertation liés au diagnostic .....	45
B. L'apport de réponse aux premières attentes des acteurs .....	45
2.2 Méthodologie de travail : le choix d'un processus participatif .....	47

A.	Une démarche participative .....	47
B.	Réalisation des ateliers : des méthodes d'animation ouvertes .....	51
III.	Elaboration du schéma de développement culturel du Pays Pyrénées Méditerranée	52
2.1.	Le double objectif des ateliers de concertation.....	52
A.	La (ré)identification directe des besoins en matière de culture par les acteurs du territoire .....	52
B.	L'engagement dans l'opérationnalité du projet.....	54
2.2.	Les premières perspectives du futur schéma de développement culturel du Pays Pyrénées Méditerranée .....	60
A.	Un plan d'action en 5 axes stratégiques.....	60
B.	Le choix d'un potentiel thème structurant : l'image .....	68
2.3.	Mise en œuvre du schéma .....	70
A.	Mise en place d'une gouvernance .....	70
B.	Des difficultés attendues pour lancer la phase opérationnelle du schéma de développement culturel.....	71
	<b>Conclusion .....</b>	<b>73</b>
	<b>Bibliographie .....</b>	<b>75</b>
	<b>Annexe .....</b>	<b>78</b>

---

## Introduction

Le sujet de philosophie du baccalauréat 2018 posait la question suivante : La culture nous rend elle plus humain ? Sujet qui démontre à quel point la culture, en tant que « tout complexe qui comprend les savoirs, les croyances, l'art, la morale, la coutume et toute capacité ou habitude acquise par l'homme en tant que membre de la société »<sup>1</sup> (TYLOR, 1871), ne cesse d'interroger, de questionner sur notre capacité à être, à vivre, à faire société.

Pour les territoires, qui correspondent à des espaces produits, façonnés, aménagés par les individus et leurs interactions, la problématique du développement culturel est au cœur de leur fonctionnement. A l'heure actuelle, entre l'évolution des pratiques culturelles et artistiques, le renforcement des pratiques à domicile lié en grande partie à l'avènement du tout numérique et le contexte de recomposition territoriale, la place de la culture dans les territoires a rarement été soumise à tant de bouleversements. La particularité de notre époque, en matière de culture, est qu'en majorité cette dernière n'est plus considérée comme un objet devant venir d'en « haut », qui serait réservé à une certaine élite. Tout est potentiellement culturel à partir du moment où il permet à un individu de se définir, de se distinguer, à une communauté de se fédérer ou, au contraire de se diviser. La capacité de chacun à s'exprimer à travers les nouveaux outils de communication fait de l'espace public un lieu d'affrontement des cultures, sous couverts de fragments identitaires. Cette évolution corrélée à un désengagement de l'Etat sur cette thématique, complexifie grandement l'action des collectivités territoriales, qui désormais, sont appelées à devenir, si elles le veulent, chef de file en la matière. Ce qui reflète le nouveau rôle des territoires, considérés désormais, par l'Etat, comme assez solides pour être responsabilisés, et plus aptes, car plus proches, à répondre aux besoins exprimés localement. Toutefois, dans l'aménagement du territoire, la culture a toujours eu des difficultés à être reconnue comme un véritable outil de développement. Peu visibles dans les différentes lois, en témoigne le peu de références à la thématique culturelle dans la dernière réforme territoriale qui a eu lieu entre 2014 et 2015 avec la loi MAPTAM, la loi relative à la délimitation des régions, et la loi NOTRE, la place accordée à la culture dans le domaine de l'aménagement s'est longtemps résumée à la construction d'équipements culturels. Aujourd'hui les

---

<sup>1</sup> Edward Burnett Taylor, *Primitive Culture*, 1871

problématiques sont bien plus nombreuses, étant de manière intrinsèque liée à l'éducation, à la qualité de vie ou encore à l'attractivité du territoire, la culture teinte et imprègne toutes les politiques de développement.

Avec la globalisation de l'économie, la concurrence entre les territoires s'est profondément renforcée. Paradoxalement la construction d'un projet culturel s'est révélée être pour de nombreux territoires, à la fois un moyen de gagner en compétitivité et une manière de résister aux changements provoqués par ces nouvelles logiques et méthodes de fonctionnement. Et ce notamment pour les territoires ruraux qui sont davantage soumis à une augmentation de la pauvreté, à des départs massifs de populations au profit de l'espace urbain et au désertement des services publics. A l'heure des Pays, des PNR ou encore des PETR, l'élaboration d'un projet culturel qui arriverait à mobiliser l'ensemble des forces vives du territoire, aussi bien les élus, que les acteurs de la culture (artistes, associations, médiathèques...) et les citoyens, semble un véritable enjeu pour ces territoires de projet. Enjeu car entrer dans une démarche de développement culturel suppose de construire un projet participatif qui invite ces forces vives à s'impliquer. D'autant que comme l'explique Eric Manrest<sup>2</sup>, ces étapes de participation sont « autant de phases de construction des compétences ». Apprendre à réfléchir, à travailler collectivement, à construire un projet nécessite un temps long permettant aux individus d'intérioriser les habitudes, les comportements et les normes à adopter.

La réflexion autour de ce mémoire s'appuie sur l'élaboration du diagnostic culturel du Pays Pyrénées Méditerranée. C'est suite à la réalisation en Atelier, au cours de l'année scolaire 2017-2018 avec l'ensemble de la promotion M1 APTER, du diagnostic culturel de ce territoire que j'ai pu effectuer une mission de stage de quatorze semaines au sein de cette même structure administrative. L'objectif principal étant, qu'en partant de mes connaissances du territoire, acquises lors de la phase de diagnostic, d'impulser la deuxième étape du projet : la construction et l'animation de la phase de concertation, avec les acteurs publics et privés locaux et extraterritoriaux, et également, d'établir une première gouvernance pour ce schéma de développement culturel.

---

<sup>2</sup> Marest, Étienne. « Culture et développement territorial », *Pour*, vol. 209-210, no. 2, 2011, pp. 223-230.

Le Pays Pyrénées Méditerranée se définit lui-même comme un « territoire rural, responsable et innovant » qui met en œuvre une « Stratégie territoriale de développement durable »<sup>3</sup>. En 2010, la culture est justement reconnue comme quatrième pilier du développement durable lors du troisième Congrès mondial de Cités et Gouvernements locaux. Le texte final mentionne « *Le monde ne fait pas uniquement face à des défis d'ordre économique, social ou environnemental. La créativité, la connaissance, la diversité et la beauté sont autant de fondements indispensables au dialogue en faveur de la paix et du progrès. Ces valeurs sont, en effet, intrinsèquement liées aux notions de développement humain et de liberté. Les défis culturels de notre monde sont bien trop importants pour justifier qu'ils ne reçoivent pas une attention égale aux trois autres dimensions originales du développement (l'économie, l'inclusion sociale et l'équilibre environnemental) Ce quatrième pilier crée de solides passerelles avec les trois autres dimensions du développement, et il est complémentaire avec chacune d'entre elles.* ». La prise de conscience dans les plus hautes sphères politiques du rôle fondamental de la culture dans les sociétés humaines, c'est ainsi répercuté sur les plus petits échelons territoriaux, à l'instar du Pays Pyrénées Méditerranée et de son schéma de développement culturel. Territoire de projet missionné pour transmettre aux échelons supérieurs (Département, Région...) les attentes des acteurs locaux ainsi que les initiatives qui s'opèrent sur son périmètre, le Pays Pyrénées Méditerranée a dû mettre en place une démarche qui corresponde au mieux aux enjeux et aux dynamiques qui s'opèrent actuellement sur son périmètre. Ainsi se pose la problématique suivante :

### **Comment un Pays peut-il ancrer, de manière participative, un projet culturel au sein de sa stratégie de développement territorial ?**

Pour répondre à cette question, nous étudierons les Pays en tant que territoires imaginés pour construire des démarches de développement local transversales, avant d'analyser la construction d'un projet culturel de territoire appuyé sur les attentes et initiatives locales. Ce raisonnement reposera sur le cas du schéma territorial de développement culturel du Pays Pyrénées Méditerranée.

---

<sup>3</sup> Stratégie 2014-2020 du Pays Pyrénées Méditerranée

# Partie 1 : La culture, un levier de développement territorial pour les Pays

---

La problématique de l'inscription d'un volet culturel au sein d'une stratégie territoriale qui sera traitée tout au long de ce mémoire est issue de réflexions opérées lors d'une mission de stage que j'ai effectué au sein du Pays Pyrénées Méditerranée. Territoire transfrontalier situé au Sud Ouest de la Région Occitanie, dans le département des Pyrénées Orientales. Ses 120 kilomètres de frontières partagés avec la Catalogne Sud lui permettent notamment de se singulariser au sein de la Région Occitanie. Véritable ouverture sur la Méditerranée et sur l'Europe différents projets de coopération transfrontalière ont d'ailleurs émergé, comme la naissance en 2013 du premier Pays d'Art et d'Histoire Transfrontalier.

## I. Les Pays, des territoires imaginés pour construire des démarches de développement local transversales

C'est dans une organisation territoriale déjà complexe que dans les années 1990, a émergé une nouvelle structure administrative de territoire : les Pays. Imaginés par le législateur pour améliorer la prise en compte de la diversité territoriale, ces nouvelles unités, au statut plus que particulier, ont dû se créer une place dans le millefeuille territoriale, qui caractérise la France, en impulsant notamment un projet de territoire, correspondant à un « *mode d'articulation entre des objectifs, constatifs d'un horizon partagé entre des acteurs multiples et des moyens à mettre en œuvre pour les atteindre* » (PECQUEUR, 2009).

### 1.1. Une forme territoriale jeune destinée à la construction de projet

#### A. Un échelon créé en faveur du développement local dans les territoires ruraux

Un Pays désigne un « territoire cohérent sur le plan géographique, culturel, économique ou social, à l'échelle d'un bassin de vie ou d'un bassin d'emploi », devant « exprimer la communauté d'intérêts des communes ou des EPCI qui le composent » et permettre l'étude et la réalisation de projet de développement. Leur statut a été officialisé dans la loi

d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire (LOADT) du 4 février 1995, dite *loi Pasqua*, puis renforcé avec la loi Voynet du 25 juin 1999. Le double objectif poursuivi par le législateur étant :

- La création et la promotion d'un développement global et durable du territoire concerné
- De favoriser l'articulation entre pôles urbains et arrière pays rural, en renforçant notamment les solidarités réciproques entre ces différents espaces.

Un Pays sert de cadre à la mise en place d'un projet de territoire commun à un certain nombre de communes et d'intercommunalités, qui décident librement d'adhérer, ou non, à ce projet. En effet, la naissance d'un Pays résulte d'une démarche ascendante et volontariste des acteurs locaux qui souhaitent, ensemble, s'unir autour d'un périmètre pertinent, un « bassin de vie » afin de dynamiser le territoire par de nombreux projets pouvant toucher à une pluralité de domaines : l'emploi, le tourisme, l'environnement, la culture... Afin d'assurer au mieux ce rôle d'accompagnateur du développement territorial, l'ensemble des thématiques investies par le Pays Pyrénées Méditerranée, chacune représentant un levier de développement pour le territoire, doit répondre au mieux à deux orientations transversales :

- Bien vivre au Pays
- Préserver, gérer, valoriser les ressources du territoire

Exerçant une fonction dans l'accompagnement, l'animation ou encore la gouvernance du territoire, les Pays ont été pensés comme des supports pour construire des démarches de développement local transversales. C'est un des facteurs qui expliquent pourquoi ils se sont davantage multipliés dans les espaces à faible densité et les territoires ruraux, c'est-à-dire là où le besoin de se structurer et de mutualiser les ressources est le plus important.

La diversité des Pays, liée à une définition et à un cadre réglementaire relativement souples, n'est plus à démontrer. Loin de représenter une catégorie homogène, cette forme territoriale se différencie sur de nombreux plans :

- La forme juridique

Caractérisés par la souplesse de leur gestion, les Pays peuvent revêtir des formes juridiques différentes : associations, syndicats mixtes, groupements d'intérêt public (GIP) ou de

manière plus ponctuelle des EPCI, regroupés par convention. Récemment la loi MAPTAM a provoqué quelques bouleversements en imposant notamment aux Pays sous forme de syndicat mixte fermé de se transformer en PETR (Pôle d'équilibre territorial et rural), les Pays étant régi par une forme juridique différente que celle de syndicat mixte fermé étant libre de passer PETR ou non.

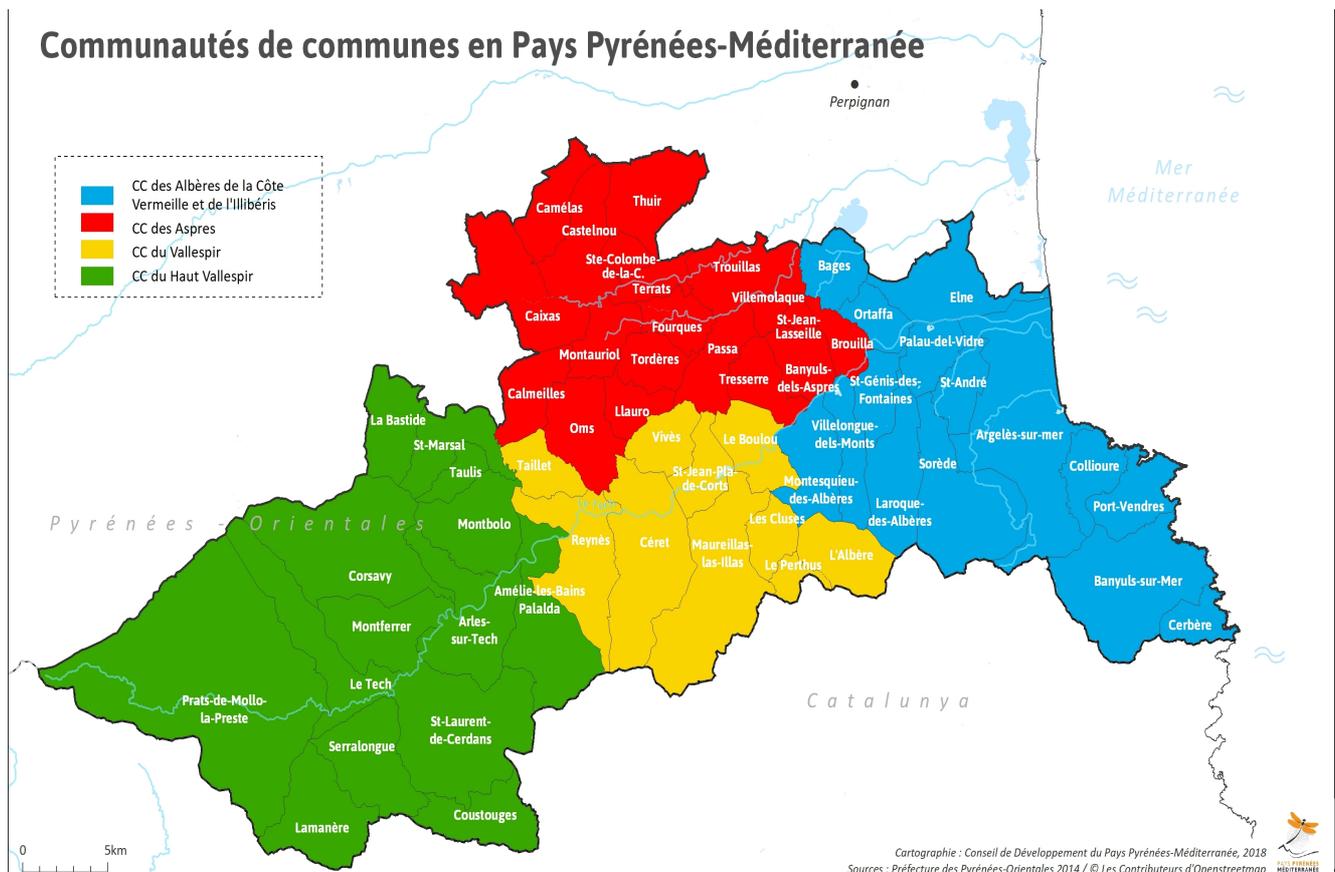
A l'heure actuelle, le Pays Pyrénées Méditerranée, est toujours une association. Suite à la loi LOADT de 1995, les élus des cinq cantons de l'arrondissement de Céret et du canton de Thuir ont engagé une réflexion autour de la constitution d'un Pays. Après avoir associés à la démarche et à la concertation plus de 600 acteurs locaux de différents secteurs (politiques, socioéconomiques, associatifs) **l'association du Conseil de Développement du Pays Pyrénées Méditerranée** est officiellement née en 2001, l'objectif étant de répondre aux prérogatives du dispositif « Pays » et de garantir la représentativité du territoire. Bien que ce statut d'association soit moins sécurisé pour un Pays en comparaison à celui de syndicat mixte, le Pays Pyrénées Méditerranée a volontairement choisi de rester une structure associative de développement local, ce qui lui permet, du fait de ne pas être régi par les règles du Code Général des Collectivités Territoriales, d'avoir une marge de manœuvre plus souple et davantage de liberté dans son action.

- Taille

Le nombre de communautés de communes rassemblées est très variable d'un Pays à l'autre, allant de une à plus de vingt. Il en est de même pour le nombre de communes, la moyenne est autour de 80, mais cela peut varier, allant de 10 à 380 pour le Pays du Grand Amiénois par exemple.

Le Pays Pyrénées Méditerranée regroupe, quant à lui, 58 communes en 4 communautés de communes : les Aspres, le Vallespir, le Haut-Vallespir, Côte Vermeille Illibéris.

## Carte n°1 : Le territoire du Pays Pyrénées Méditerranée



### ○ Démographie

Pour refléter la diversité des Pays sur le plan démographique, il est d'usage de comparer le Pays provincial de Vésubie avec ses 5000 habitants et le Pays de Rennes qui en compte plus de 420 000. Sur le territoire du Pays Pyrénées Méditerranée, on compte à l'heure actuelle plus de 105 000 habitants avec des profils sociaux très variés, Le territoire est attractif de par sa proximité avec le littoral et la ville de Perpignan. La majorité des nouveaux arrivants du territoire reste des personnes entre 25 et 39 ans, ce qui implique également une forte proportion de jeunes de moins de 15 ans, cependant c'est une catégorie d'âge qui ne reste pas sur le territoire contrairement aux retraités, moins mobiles.

En théorie, cette souplesse dans la forme, doit permettre au Pays de correspondre au mieux aux bassins de vie qu'il représente. Mais ce caractère très hétérogène, les rend difficilement

identifiable pour les citoyens, si bien qu'ils restent, encore aujourd'hui, assez méconnus du grand public. C'est aussi sur le fond que règne une certaine confusion, le rôle des Pays ou encore leur place dans l'organisation territoriale française, reste pour une majorité d'acteurs, pas uniquement des citoyens, mais aussi des opérateurs territoriaux ou des élus, difficilement saisissable. Ils ne correspondent ni à des collectivités territoriales, ni à des cantons, ni à des EPCI à fiscalité propre et ils ne possèdent pas de compétences légales. Mais ils interfèrent fortement avec le processus de structuration intercommunale. En 2006 Alain Fouché<sup>4</sup> explique notamment que les Pays, en tant qu'outil favorisant la coopération intercommunale, tendent souvent à porter l'élaboration et la conduite de stratégies de développement et d'aménagement à un niveau infradépartemental voire interdépartemental.

Cette mauvaise identification, doublée d'un positionnement parfois jugé ambivalent dans l'organisation administrative du territoire, peut freiner les Pays dans leur démarche de construction de projet.

#### **B. Mais une efficacité limitée par un manque de ressources**

Les Pays sont le produit d'une démarche volontaire et contractuelle des différents acteurs qu'ils rassemblent. Leurs financements proviennent des cotisations de leurs membres (communes, communautés de communes...), qui correspondent essentiellement au budget de fonctionnement (salaires, loyers...) et des multiples contrats qu'ils peuvent passer avec des partenaires supra-territoriaux afin d'assurer, entre autre, leurs fonctions d'animation et d'accompagnement sur le territoire. Par définition l'existence d'un Pays est donc conditionnée par des ressources extérieures, et sa pérennité ne peut être garantie. Pour le Pays Pyrénées Méditerranée, ce dernier obtient notamment des financements, en plus de la cotisation des communautés de communes, auprès du Conseil Général des Pyrénées Orientales, de la Région Occitanie, de l'Etat, de l'Union Européenne et de l'ADEME pour l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territoire (PCAET). En tant que structure associative, le Pays Pyrénées Méditerranée ne bénéficie d'aucun filet de sécurité en cas de désengagement de ces partenaires. De manière générale, cette dépendance financière

---

<sup>4</sup> Alain Fouché, Rapport d'information fait au nom de la délégation à l'aménagement du territoire, *Quel avenir pour les Pays ?* - 28 juin 2006

limite l'efficacité des démarches menées par les Pays, qui ne peuvent pas toujours suivre le rythme de ce qu'ils ont entrepris.

Outre la question des financements, les Pays sont soumis à l'investissement des acteurs politiques. Bien qu'élaboré pour impulser des projets de territoire favorisant le développement de ce dernier, la fonction des Pays réside dans l'animation, l'accompagnement, l'étude et la conception des territoires. Les maîtres d'ouvrages des projets, c'est-à-dire ceux qui permettent véritablement le lancement et la mise en œuvre sont les collectivités et autres partenaires - sauf si exceptionnellement aucun opérateur n'est compétent auquel cas un Pays peut prendre ce rôle, comme le fait actuellement le Pays Pyrénées Méditerranée en élaborant le PCEAT. Les Pays ont donc été conçus comme des territoires de projets, mais l'opérationnalité des projets qu'ils portent dépend essentiellement des acteurs politiques. Les Pays étant des « incitateurs », ils sont tributaires de l'engagement des collectivités et de leurs partenaires aussi bien financièrement que politiquement.

Les Pays restent à l'heure actuelle des entités fragiles, comme le souligne M. Sibertin Blanc<sup>5</sup> leur « *légitimité est constamment fragilisée, avec des assises et reconnaissances variant selon les projets, les leaders, les équipes techniques* » et « *à la différence de tous les autres territoires, ils n'ont d'autorité que l'autorité morale que leur confèrent leur dynamisme et les résultats obtenus sur le terrain* »<sup>6</sup>. La culture en tant que facteur identitaire permet d'apporter une réponse à la fragilité de ces formes territoriales, en donnant plus de profondeur au projet de territoire global, et en les aidant à se définir en tant qu'entité, en tant que territoire. Egalement la culture est un moteur du vivre ensemble, capable d'améliorer la qualité de vie des habitants sur un territoire, en générant des temps collectifs, de partages, de rencontres. D'où l'intérêt de ces entités à développer un projet culturel.

---

<sup>5</sup> SIBERTIN-BLANC Mariette, « Une politique culturelle territoriale en région : L'exemple des territoires de projet en Midi-Pyrénées ». *Sud Ouest Européens*, 2009.

<sup>6</sup> R. Verheuge, directeur consultant, Cabinet Phosphoros, dans un entretien de 2008 réalisé pour l'article de SIBERTIN-BLANC Mariette, « Une politique culturelle territoriale en région : L'exemple des territoires de projet en Midi-Pyrénées ». *Sud Ouest Européens*, 2009.

## 1.2. Le Pays Pyrénées Méditerranée, un territoire engagé dans un projet de développement local

### A. Le Pays Pyrénées Méditerranée : un acteur spécifique du développement territorial

#### ➤ Fonctionnement du Pays Pyrénées Méditerranée

Depuis sa création en 2001, le Pays a gardé cette vocation de coordonner, impulser et expérimenter dans le sens du projet de territoire. La stratégie du Pays Pyrénées Méditerranée, sur laquelle ce dernier construit son programme d'action, est définie sur la base des besoins exprimés par les acteurs locaux.

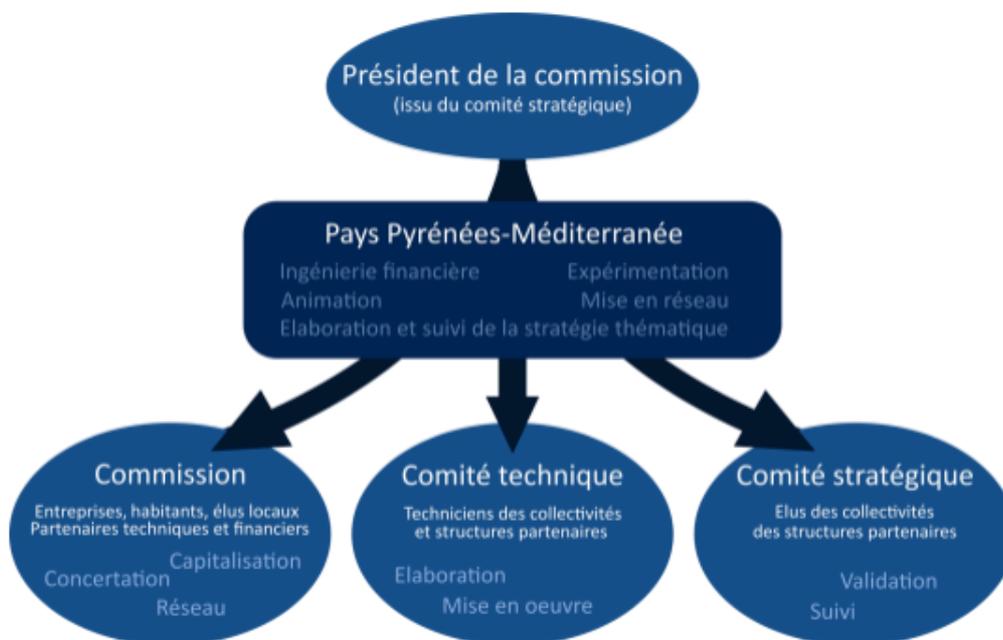
Le Pays Pyrénées Méditerranée est présidé par M. Antoine André, et dirigé par Carine Gonzalez. Six chargés de missions et une administratrice y sont employés.

La gouvernance actuelle consistant en la mise en réseau des différents acteurs institutionnels, politiques, économiques et sociaux ; les modalités de concertation se déclinent en rencontres diverses avec pour objectif de mobiliser le plus grand nombre d'acteurs locaux. Différentes instances composent la structure du Pays :

- Le conseil de développement réuni en Assemblée Générale en tant qu'instance représentative des forces vives du territoire : il rassemble des élus politiques et des sphères socio-économiques, socio-professionnelle, associatives, scientifiques, culturelles, syndicale. Son rôle est de définir et de suivre le programme d'actions annuel.
- Le Bureau qui gère, administre et assure les décisions prises en Assemblée générale. Il est composé de représentants des membres actifs du Conseil de Développement.
- Les commissions thématiques qui ont pour objectif
  - La définition d'une gouvernance pour chacun des thèmes investis
  - La création d'un espace de dialogue
  - La co-construction, le suivi et l'évaluation d'une stratégie de développement en la matière

## Schéma : Le fonctionnement d'une commission thématique au sein du Pays Pyrénées

### Méditerranée



*Fonctionnement d'une commission thématique*

Source : [payspyreneesmediterranee.org](http://payspyreneesmediterranee.org)

En impliquant de la sorte la société civile à la construction de différents projets, qui ensemble forme un projet de territoire global, en tant que « *mode d'articulation entre des objectifs, constatifs d'un horizon partagé entre des acteurs multiples et des moyens à mettre en œuvre pour les atteindre* » (PECQUEUR, 2009), le fonctionnement du Pays Pyrénées Méditerranée repose sur le concept de démocratie participative, au sens de Loïc Blondiaux comme « *ensemble des démarches et des procédures qui visent à associer les citoyens « ordinaires » au processus de décision politique* »<sup>7</sup>. Par « ordinaire », il faut entendre sans responsabilité politique, non organisé et profane.

<sup>7</sup> <http://ses.ens-lyon.fr/articles/la-democratie-participative-entretien-avec-loic-blondiaux>

➤ Actions et outils du Pays Pyrénées Méditerranée en faveur du développement territorial

Les Pays, en plus d'apporter un « *potentiel de nouvelle gouvernance* »<sup>8</sup> en structurant de manière participative la gouvernance des différents projets, sont capables de mobiliser les moyens locaux et les partenaires supra-territoriaux. En favorisant des projets venant du territoire et qui sont destinés à développer et à dynamiser ce dernier, ils peuvent être considérés comme des acteurs de développement territorial majeur. Différents outils, dispositifs et actions existent afin que ces formes territoriales puissent exercer leurs fonctions.

Le Pays Pyrénées Méditerranée est depuis 2003, en charge du programme LEADER, ce qui lui permet de conseiller, d'accompagner, de financer de nombreux porteurs de projets présents sur le territoire. A l'heure actuelle, c'est en grande partie la gestion de ce programme qui permet au Pays Pyrénées Méditerranée d'être un acteur économique de premier plan pour le développement du territoire.

Avec un important littoral, le Pays Pyrénées Méditerranée est également en charge d'une gestion d'enveloppe FEAMP (Fond Européens Pour les Affaires Maritimes et la Pêche) pour la stratégie 2014-2020 lui offrant la possibilité de programmer les projets portés par les acteurs locaux. D'autres outils financiers comme ATI FEDER, INTERREG ou encore FEDER MASSIF, liés aux caractéristiques du territoire, permettent au Pays Pyrénées Méditerranée de traiter des secteurs de développement propres à son périmètre, la pêche, le transfrontalier etc, faisant de lui un acteur spécifique du développement.

## B. Un territoire contrasté

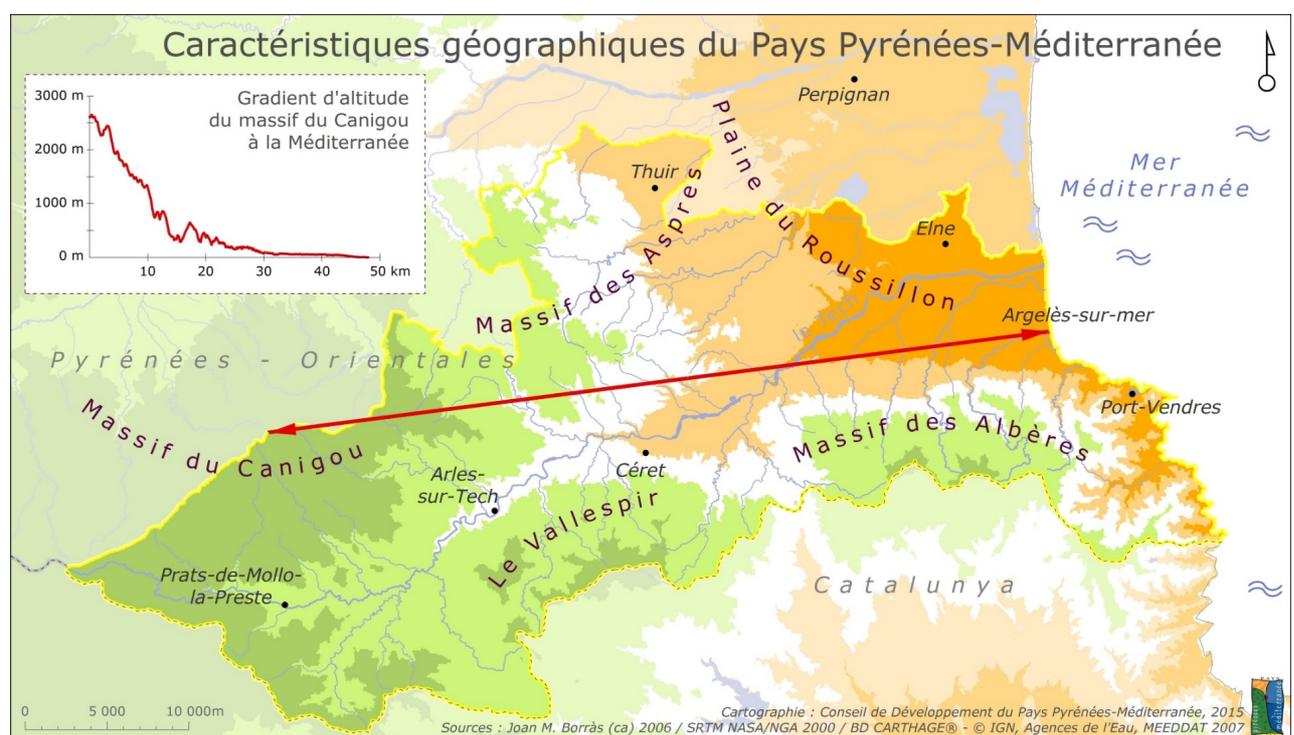
Avant de s'intéresser plus précisément à l'ancrage du volet culturel dans la stratégie de ce Pays, il est important d'expliquer le contexte dans lequel celui-ci va être amené à s'inscrire et les dynamiques extra-culturelles qui vont l'influencer.

---

<sup>8</sup> Doré, Gwénaél, Michaël Restier, et Catherine Sadon. « Services en milieu rural (accessibilité, organisation et gouvernance territoriale) : l'apport des Pays », *Pour*, vol. 208, no. 1, 2011, pp. 35-42.

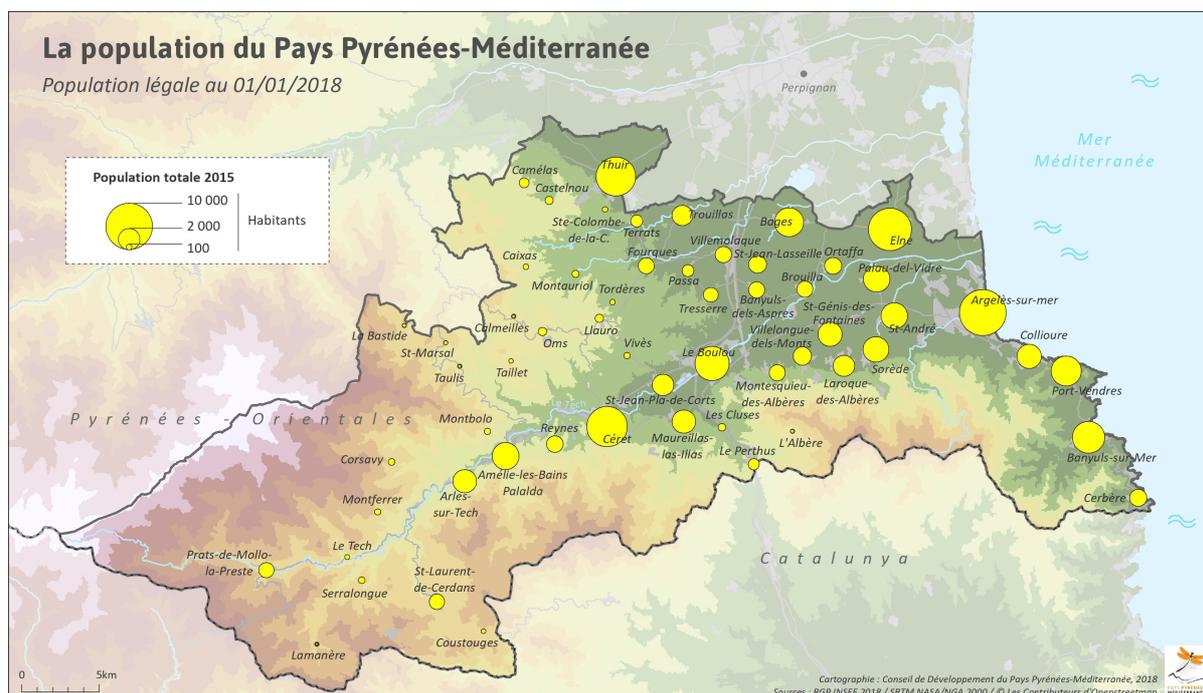
Le territoire du Pays Pyrénées Méditerranée est marqué par des contrastes à différents niveaux. Premièrement en termes de paysages, il s'étend de la côte Vermeille aux moyennes montagnes pyrénéennes, en passant par de grandes étendues viticoles. Entre mer et montagnes, cette richesse paysagère représente un véritable atout, en témoigne d'ailleurs l'intérêt grandissant de l'industrie cinématographique pour ce territoire, où se multiplient les tournages.

### Le Pays Pyrénées Méditerranée, un territoire entre mer et montagne



Le Pays Pyrénées Méditerranée est également marqué par des écarts de développement au sein de son périmètre, illustrés dans des domaines comme l'économie, la mobilité ou encore la couverture numérique. D'un côté, se trouve une partie obéissant à une logique plutôt urbaine et péri urbaine, qui ne cessent de croître sous l'influence de Perpignan. De l'autre, plutôt dans l'arrière Pays, une partie marquée par la ruralité, avec des espaces naturels peu artificialisés, composés de bourgs plus ou moins importants et de communes rurales. La répartition de la population sur le territoire reflète ces contrastes, la densité de population étant plus élevée sur le littoral et dans le périmètre de Perpignan, et plus rare dans l'arrière Pays.

## Répartition de la population du Pays Pyrénées Méditerranée



En termes de démographie, le Pays est marqué par un solde migratoire très positif. Cette forte croissance démographique est liée à l'attractivité du territoire et à son climat méditerranéen. La population présente des profils sociaux variés, aux conditions économiques inégales, et est issue de cultures et de vagues migratoires différentes.

Economiquement, une partie du territoire, essentiellement le littoral, vit du tourisme, présent en masse durant la période estivale. Des pôles importants comme Thuir ou Céret vivent essentiellement grâce à leurs fonctions de services. L'arrière Pays apparaît comme moins attractif aux yeux des touristes, et connaît une situation économique plus complexe. La communauté de commune du Haut Vallespir a été classée comme zone de revitalisation rurale en 2013, ce qui lui a permis d'exonérer de taxes professionnelles les entreprises contribuant au développement du territoire, les incitant à venir s'y installer. De fait, les différents espaces qui composent le Pays Pyrénées Méditerranée ne sont pas soumis aux mêmes logiques. Ce qui nécessite de créer des projets de territoire souples, pouvant répondre à des besoins variés, allant de la préservation des ressources au renforcement de l'attractivité du territoire.

Loin d'être une « coquille vide », le Pays Pyrénées Méditerranée s'inscrit véritablement dans l'esprit de la loi Voynet de 1995, son périmètre est cohérent, obéissant notamment à une logique de vallée, avec le Tech comme fil conducteur. Bien que très différentes, une réelle solidarité et complémentarité existe entre les différentes communautés de communes.

### C. Une identité marquée

Le Pays Pyrénées Méditerranée possède une identité territoriale forte. La frontière partagée avec l'Espagne n'a jamais entravé la diffusion de la culture catalane des deux côtés des Pyrénées. C'est bien des échanges économiques et culturels qui lient, depuis longtemps, les Catalognes du Sud et du Nord, valorisant ainsi cette identité catalane commune. Un élu soulignait dans un entretien : « *Nous on essaye de faire venir des groupes catalans d'ici et en même temps des groupes du Sud* ». Que ce soit par la langue, par la danse, avec la sardane, ou encore dans la gastronomie, avec les rousquilles, cette identité catalane imprègne véritablement toute une partie du secteur culturel au sein du Pays Pyrénées Méditerranée. Géographiquement, cette position transfrontalière et son ouverture sur la Méditerranée ont fait de ce territoire un lieu de transit pour de nombreuses populations. Réfugiés espagnols fuyant la politique franquiste, Pieds noirs ou encore travailleurs de l'Europe de l'Est, le Pays Pyrénées Méditerranée s'est retrouvé de multiples fois au cours de son histoire comme une terre d'accueil. Le plus caractéristique de ces vagues migratoires étant la Retirade, qui fêtera son 80<sup>e</sup> anniversaire en février 2019. Ce passage des républicains espagnols sur le territoire laissera de nombreuses traces aussi bien visuelles, comme la Maternité Suisse d'Elné qui a fait office de maternité pour les femmes espagnoles exilées pendant la Retirade, que dans les mémoires.

## La maternité Suisse d'Elne



*Source : Pacôme Bertrand*

Cette identité territoriale forte, liée à ces événements passés, à la mémoire qui en a découlé et aux traditions encore vivantes aujourd'hui, teinte l'ensemble de la vie culturelle. Aussi elle agit comme un liant pour le territoire, lui donnant une cohérence, et des valeurs à partager. Contrairement à d'autres Pays, le périmètre du Pays Pyrénées Méditerranée a une pertinence qui dépasse les questions de la géographie, il fait sens, répond à une unité.

## **II. L'engagement dans la thématique culturelle : un choix original pour les Pays**

La transversalité des démarches de développement local portée par les Pays suppose que ces derniers investissent une pluralité de thématiques afin d'élaborer des projets de territoire qui correspondent au mieux aux dynamiques territoriales complexes qui s'opèrent sur leur périmètre.

En raison de la place ambivalente de la culture dans la sphère politique et des difficultés à mobiliser des élus à son sujet, le choix de s'engager dans cette thématique reste complexe voire risqué pour des Pays dépendants des ressources et partenaires extérieurs. Toutefois c'est aussi une thématique très opportune pour ces formes territoriales jeunes, qui cherchent à être reconnues pour se créer une identité et construire un projet de développement territorial transversal innovant.

## 2.1. L'inscription de la culture dans la stratégie d'un Pays, moyen pour enrichir un projet de territoire

### A. La singularité du secteur culturel comme levier de développement pour les territoires

La spécificité de la culture comme secteur de développement territorial se reflète premièrement par la désobéissance de cette dernière à une des théories les plus fondamentales à la science économique : la théorie de l'utilité marginale. Développée par Jevons dans son ouvrage *Theory of Political Economy*, à la fin du XIXe siècle, cette théorie nous apprend que la satisfaction de tout individu rationnel à consommer un bien ou un service a naturellement tendance à décroître en fonction de la quantité consommée. Néanmoins avec les « produits culturels » cela ne peut s'appliquer, au contraire, l'utilité et le désir de « consommer » des livres, des spectacles vivants, ou des œuvres à tendance à croître au fur et à mesure que l'on en consomme. Ainsi la culture ne peut se penser comme un secteur qui serait régi, comme peuvent l'être d'autres domaines de l'action publique, par la loi du marché.

Egalement, le contexte de multiplication des crises économiques depuis le début des années 1970 associé à la remise en cause d'une partie du modèle de développement prôné par le capitalisme ont poussé de nombreux intellectuels à montrer que le développement des territoires, n'était pas fondé uniquement sur leur seule dimension économique. Le développement territorial proviendrait d'une imbrication de facteurs d'ordre aussi bien économiques, que sociaux, culturels ou encore environnementaux. Partant de cette idée, Bernard Pecqueur explique que la culture occupe une place centrale dans la définition d'un territoire, qu'il définit comme une « *entité socio-économiques construites, qui engendre des processus de création de ressources, en vue de résoudre des problèmes productifs inédits* » (PECQUEUR, 2000), pour le nommer, l'organiser, le délimiter ou encore le fédérer. La culture, sur un territoire, par l'entrée patrimoniale notamment, est en capacité de générer deux processus en même temps. Tout d'abord une transmission « *qui permet le passage du patrimoine entre les générations dans une longue durée* »<sup>9</sup>, elle même corrélée à une sélection naturelle liée essentiellement au contexte. Emmanuelle Bonerandi qui s'est

---

<sup>9</sup> Bernard Pecqueur, Pierre-Antoine Lande, *La culture comme ressource territoriale spécifique*, 2009

intéressée au patrimoine comme levier de développement local explique « *Le recours au patrimoine permet parfois de passer le gué vers de nouveaux modèle de développement* »<sup>10</sup> en prenant l'exemple d'une vente d'un savoir faire traditionnel qui viserait à innover et à créer de nouveaux emplois.

Enfin Pecqueur démontre, qu'en plus d'être appréhendé comme un « *instrument de cohésion* » permettant de donner aux habitants des références identitaires et des opportunités de construire des liens sociaux plus profonds, la culture, par son ancrage à l'espace où elle prend forme, permet de valoriser les spécificités des ressources d'un territoire. Véritable actif sur les territoires, la culture tend à accompagner voire à provoquer les mouvances de ces derniers. Ce serait donc d'une part en permettant l'identification, la spécification et la cohésion d'un territoire que la culture peut être considérée comme un levier de développement. Et d'autre part car c'est un secteur apte à intégrer d'autres politiques sectorielles en leur donnant davantage de dimension, de profondeur, permettant de donner du sens et d'épaissir des politiques de développement transversales.

## **B. La place de culture dans la stratégie du Pays Pyrénées Méditerranée : une histoire longue**

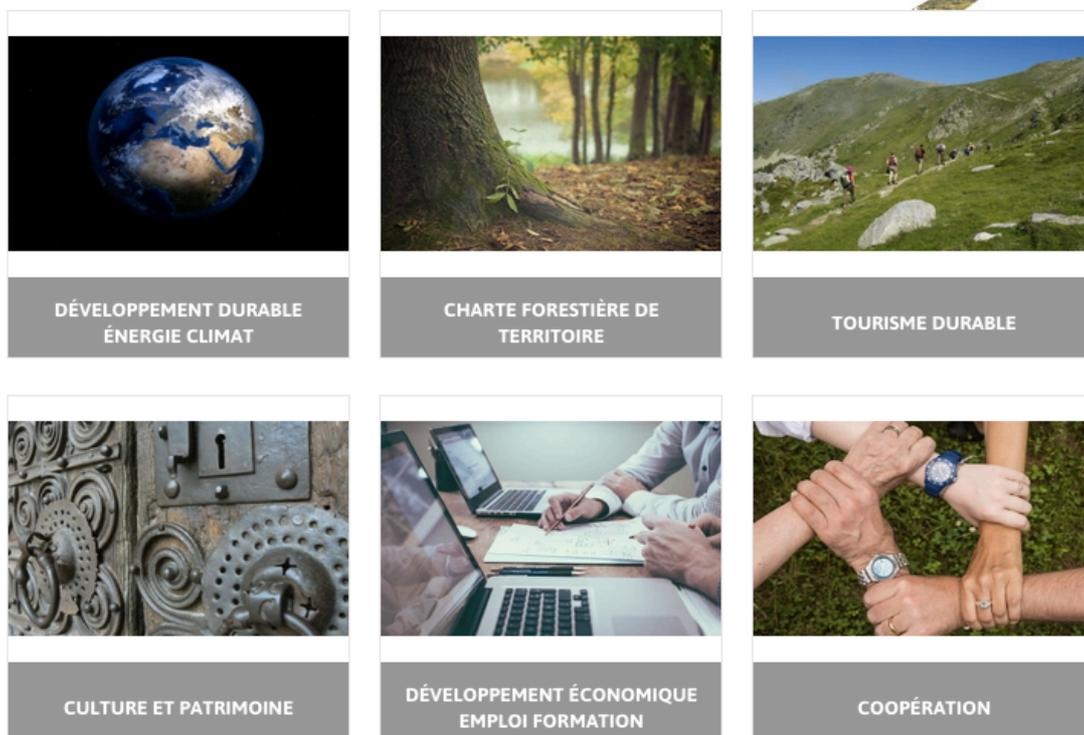
### ➤ Thématiques et stratégie générale du Pays Pyrénées Méditerranée

Le Pays Pyrénées Méditerranée est investi dans diverses thématiques, touchant à une pluralité de domaines, ce qui lui permet notamment de bénéficier d'une certaine reconnaissance auprès de ses partenaires institutionnels en tant qu'acteur du développement territorial.

---

<sup>10</sup> Emmanuelle Bonerandi « Le recours au patrimoine, modèle culturel pour le territoire ? », *Géocarrefour*, vol. 80/2 2005, 91-100

# Thématiques



Source : [payspyreneesmediterranee.org](http://payspyreneesmediterranee.org)

La stratégie générale du Pays Pyrénées Méditerranée constitue un cadre général faisant référence aux documents stratégiques thématiques du Pays – par exemple, le Schéma Territorial de l’Habitat et des Paysages - et à ceux des partenaires. Parallèlement cette stratégie veille à s’articuler avec les stratégies supra-territoriales (Etat, Région, Département). Le territoire du Pays Pyrénées Méditerranée, avec ses massifs montagneux, est considéré comme une zone rurale, et son économie est fortement orientée vers le tourisme, d’où son investissement particulier pour les thématiques qui touchent au développement durable. En 2017, a notamment été élaborée la Charte forestière du territoire, et le Plan Climat Air Energie est en cours de réalisation.

Pour l’élaboration de sa stratégie 2014-2020 le Pays Pyrénées Méditerranée a, suite à un bilan des actions menées sur la période précédente (2007/2013) et à la réalisation d’un diagnostic de territoire, conduit une phase de concertation publique par le biais de la diffusion d’une enquête par questionnaire, en organisant la « Journée du Pays », ainsi qu’en animant plusieurs ateliers de travail auprès de différents publics du territoire. L’investissement dans ces thématiques correspond donc aux besoins réels exprimés par les

acteurs locaux lors de ces différentes phases de consultations et de concertations organisées tout au long de l'année 2013, année précédant la mise en place de la nouvelle stratégie 2014-2020.

### Schéma de synthèse de la stratégie 2014-2020 du Pays Pyrénées Méditerranée



Source : [payspyreneesmediterranee.org](http://payspyreneesmediterranee.org)

Aussi, pour la stratégie 2014-2020, le Pays Pyrénées Méditerranée est en charge pour la troisième fois du programme LEADER, axé cette fois-ci sur la dynamisation de l'économie locale. La gestion de ce programme a permis au Pays d'accompagner et de financer de nombreux porteurs de projets sur le territoire, favorable notamment au renforcement de son attractivité et à l'implantation d'entreprises.

➤ L'inscription de la culture comme axe de la stratégie

L'intérêt du Pays Pyrénées Méditerranée pour la culture a toujours été présent. Territoire à l'identité forte (cf 1.2 – C : Une identité marquée), cette dernière est présente sous des



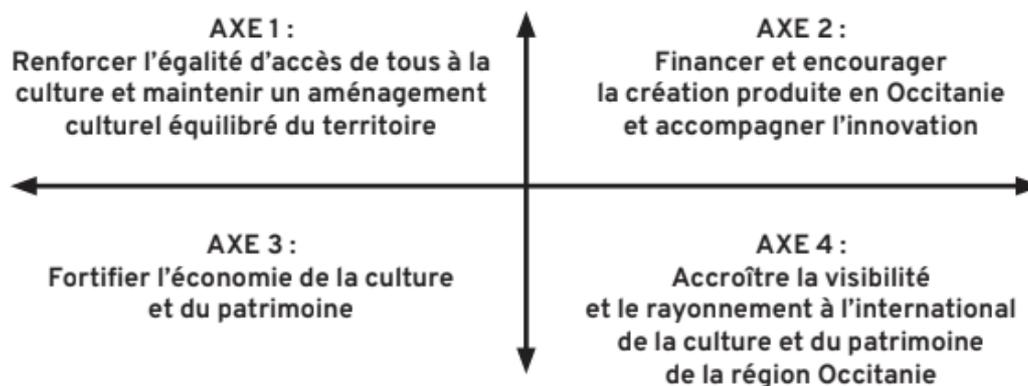
territorial, menant de multiples actions : mise en réseau des acteurs culturels du territoire labellisé, sensibilisation auprès des jeunes publics du patrimoine local, mise en valeur des ressources patrimoniales du territoire... Il est actuellement en pleine extension du côté de la Catalogne Sud avec l'intégration de quatorze nouvelles communes. Du côté Français, certains acteurs souhaiteraient également que le périmètre de ce PAHT soit étendu, un acteur culturel public soulignait lors d'un entretien : « *Il serait intéressant que le PAHT vienne jusqu'à la mer* », témoignant ainsi de l'apport des actions menées par le PAHT sur le territoire. Toutefois selon l'équipe du PAHT, une extension du côté français n'est pour le moment pas envisageable. Tout d'abord car entre l'extension au Sud et le renouvellement du label en 2019, le PAHT est déjà beaucoup mobilisé, puis de nombreux élus et acteurs culturels souhaitent garder un périmètre cohérent, c'est-à-dire un territoire qui obéit à des logiques montagneuses.

Parallèlement le choix du thème du programme LEADER entre 2007 et 2013 portait sur « la valorisation économique des ressources patrimoniales du territoire ». Ainsi plus de 120 projets ont pu être financés sur la valorisation du patrimoine, comme la restauration de la Salle de la Crypte d'Arles-sur-Tech, l'aménagement des caves Byrrh à Thuir, ou encore le financement du festival Jazz en Tech. A l'heure actuelle, la culture est toujours présente dans les dispositifs financiers prévus par le Pays Pyrénées Méditerranée. L'axe 3 du programme LEADER 2014-2020, intitulé « Valoriser économiquement les ressources locales » comprend une dimension culturelle avec l'inscription en mesure 4 de la « Valorisation économique de la culture et du patrimoine », ce qui permet de potentiellement pouvoir accompagner et financer des porteurs de projets culturels.

Suite à cela, le Pays Pyrénées Méditerranée, sans se désintéresser de la culture, a choisi de réorienter ses travaux vers des actions moins prenantes en termes d'ingénierie et d'animation. Une partie a notamment été orientée sur le cinéma avec le développement du territoire comme lieu d'accueil de tournage. En parallèle, avec la commission culture, qui rassemble des élus des différentes communautés de communes, une réflexion avait été menée autour d'un projet sur l'itinérance culturelle. Bien que cela n'ait, pour le moment, pas abouti sous forme d'action concrète, l'intérêt du Pays Pyrénées Méditerranée pour la thématique culturelle n'est plus à prouver. Présente d'une manière plus ou moins intense dans la stratégie générale, la culture a toujours été considérée comme un axe à investir, permettant aussi bien de valoriser les ressources du territoire, que d'accroître la qualité de

vie des habitants, deux objectifs transversaux visés dans la stratégie générale du Pays, et qui, même au-delà de cela, correspondent à l'esprit du Pays Pyrénées Méditerranée.

En 2017, le Pays Pyrénées Méditerranée, s'est rendu compte que sa vision des dynamiques culturelles du territoire n'était plus actualisée, avec notamment de plus grandes difficultés à accompagner les porteurs de projets culturels dans leur démarche. Carine Gonzalez, directrice du Pays Pyrénées Méditerranée, expliquait : « *Toute l'animation du premier schéma culturel a été concentrée sur la création du Pays d'Art et d'Histoire et sur le reste on n'avait pas d'animation, pas de contact avec les acteurs. Puis on continuait de rencontrer des porteurs de projets mais on n'avait plus les réseaux techniques suffisants* ». Parallèlement, les pratiques des publics avaient aussi évolué ainsi que les politiques des partenaires institutionnels. La naissance de la région Occitanie a notamment donné lieu à la création d'une nouvelle stratégie culturelle, pour les années 2018-2021, déclinée en quatre axes stratégiques :



Source : <https://www.laregion.fr/Culture-et-Patrimoine-Strategie-2018-2021>

Souhaitant garder la culture comme thématique, le Pays Pyrénées Méditerranée a donc décidé de faire appel à la promotion de M1 APTER de l'Université Toulouse Jean Jaurès afin que les étudiants établissent un nouveau diagnostic culturel, avec pour objectif principal d'établir une vision actualisée des dynamiques culturelles du territoire (acteurs, partenariats, lieux, évènements, réseaux, projets...).

## 2.2. L'ouverture sur les autres territoires : une manière de donner de la profondeur à son projet culturel de territoire

Le Pays Pyrénées Méditerranée s'est exporté, avec les élus volontaires, le temps d'une journée en visite en Ariège, à la rencontre de l'équipe de la communauté de communes Couserans-Pyrénées, qui a absorbé l'ex Pays du Couserans. Ce territoire rural, montagneux, avec lequel le Pays Pyrénées Méditerranée partage certaines caractéristiques, a développé une politique culturelle forte. Partant de leur proximité géographique avec la métropole toulousaine, ils ont décidé qu'il ne fallait pas essayer de développer une offre culturelle similaire et, potentiellement, concurrentielle à l'offre culturelle de Toulouse. A l'inverse ils ont choisi de construire un projet culturel singulier dans la Région, aussi bien dans les thèmes et les actions abordés, que dans les formats adoptés. Ainsi le Pays du Couserans a fait des spécificités de son territoire, qui à première vue peuvent apparaître comme des obstacles, un véritable atout.

Le recrutement d'un chargé de mission dédié à la culture a été une étape primordiale pour le projet culturel du Pays du Couserans d'un projet culturel, permettant de lancer :

- 1) Une phase de repérage et de mise en réseau des acteurs structurants
- 2) Un rééquilibrage de l'offre culturelle au profit de la population résident sur le territoire
- 3) Un renforcement du soutien à la création contemporaine.

En 2011, le Pays du Couserans franchit un cap décisif en créant l'ADECC (Agence de Développement de l'Economie Culturelle du Couserans), vouée à fédérer les acteurs culturels du territoire, en leur offrant la possibilité de construire un projet culturel commun, tout en leur permettant de poursuivre leur projet personnel. Les projets portés par cette agence relève véritablement d'une dynamique de développement culturel, maillant l'ensemble du territoire.

Pour la délégation du Pays Pyrénées Méditerranée, cette journée s'est organisée en deux temps, un temps d'échange avec les fondateurs de l'ADECC (historique, statut, ancrage territorial, projets réalisés et en cours de réalisation...), puis une rencontre avec les acteurs culturels (artistes, programmateurs, techniciens...). De ces échanges sont notamment ressortis l'importance de définir la fonction de chacun, aussi bien des acteurs culturels que des secteurs, de recruter un chargé de mission pour faire vivre le projet, et de repérer et de

s'appuyer sur les acteurs/structures ressources afin de construire un véritable projet culturel, autour d'une thématique où il y a du potentiel, de l'existant. Le principe étant qu'avoir une branche structurée, qui agit de manière professionnelle, avec un réseau d'acteurs sur le territoire appellera à la montée en puissance des autres secteurs.

Cette ouverture sur l'extérieur a valorisé l'idée auprès des élus présents qu'il était possible de structurer le secteur culturel sur un territoire qui à première vue semblent disposer de certains points faibles (absence de pôle urbain, frein à la mobilité...), mais aussi que leur implication, en tant qu'acteur public, était vitale pour la construction d'un projet culturel sur le territoire. Parallèlement, cela a permis au Président, Antoine André et à la Directrice, Carine Gonzalez, du Pays Pyrénées Méditerranée, de s'interroger sur la démarche engagée sur le territoire, d'échanger autour des difficultés potentielles et de voir les actions à prioriser.

### **2.3. Un choix à motiver auprès des acteurs publics et en lien avec les partenaires supra-territoriaux**

#### **A. Les particularités de la compétence culture dans l'action publique locale**

La compétence culture a toujours été traitée de manière particulière dans la loi. Premièrement car le terme « culture » est extrêmement polysémique, retranscrire cette pluralité de sens au travers de documents normatifs et juridiques se révèle particulièrement complexe pour le législateur. C'est également un domaine lié aux spécificités des territoires, en tant qu'espaces construits par des interactions sociales, dans lesquels il prend place. L'Etat ne peut pas imposer un cadre réglementaire identique à tous les territoires, tant la culture s'exprime de manière diverses. L'histoire de la compétence culture reflète la difficulté à saisir ses contours, où elle commence, où elle s'arrête, qu'est-ce qui est culturel, qu'est-ce qui ne l'est pas ? Liée à la sensibilité et à la mémoire de chacun, la trace de la culture peut s'exprimer dans tous les domaines, aussi bien l'architecture, que le sport ou la gastronomie. Enfin la culture, contrairement à la majorité des autres domaines relevant de l'action publique, ne peut jamais garantir de résultats, comment envisager l'impact d'une œuvre d'art par exemple ? Construire une politique culturelle revient forcément à un certain moment à prendre des risques. De même, les retombées économiques de la culture

sont souvent indirectes, c'est dans d'autres secteurs, comme le tourisme, qu'elles vont pouvoir se mesurer, et encore de manière imprécise. C'est donc un domaine où les retombées restent difficilement identifiables et mesurables de manière directe.

Ainsi en France, l'Etat n'a jamais eu l'exclusivité dans le domaine de la culture, avant même les Actes de décentralisation, cette dernière était considérée comme une « compétence partagée »<sup>11</sup>. Sans jamais devenir une compétence obligatoire, comme cela a pu être le cas pour le développement économique ou la gestion des milieux aquatiques, la culture est devenue, avec la décentralisation, une compétence optionnelle, certains champs culturels sont tout de même devenus des compétences obligatoires, comme la gestion des BDP et des archives pour les départements par exemple. Le choix de s'engager dans cette thématique appartient donc aux seules collectivités territoriales, c'est bien la liberté d'action plutôt que l'obligation qui a été privilégiée pour la mise en œuvre des politiques culturelles. Mais autant dire qu'avec une définition qui encore aujourd'hui reste problématique, le manque de moyens financiers, et le manque de formation des élus et agents municipaux, la culture reste un domaine faiblement investi à l'échelle des collectivités locales. D'où la nécessité lorsqu'un acteur public, de type Pays, décide de bâtir un projet culturel, de mener d'abord des actes de sensibilisation auprès des élus et autres partenaires du territoire.

## **B. Un secteur confronté aux réalités plurielles vécues par un territoire**

Les territoires sont par essence des objets géographiques mouvants, voués aux changements, la culture est toujours présente d'une manière ou d'une autre pour accompagner ces dynamiques. Néanmoins la construction d'un projet culturel signifie qu'il faut se confronter aux différentes réalités économiques, sociales et écologiques vécues par les territoires.

Sur le Pays Pyrénées Méditerranée, les quatre communautés de communes ne sont absolument pas régies par les mêmes logiques. Le Haut Vallespir obéit à des logiques rurales, et peine à dynamiser son économie, un élu rapportait : « *Je pense que quand on est dans un territoire isolé, on n'a pas beaucoup de moyens. La seule façon de faire des choses*

---

<sup>11</sup> J.F Collin, « La culture, une compétence partagée », *L'Observatoire des politiques culturelles* n°43, page 19 à 21, 2013

*importantes c'est de mutualiser* », alors que la communauté de communes Albères Côte Vermeille Illibéris dispose de plus de 100 km de littoral et bénéficie d'une attractivité économique certaine grâce au tourisme durant la saison estivale. Un artiste du territoire évoquait lors du diagnostic : *« Le territoire du Pays Pyrénées Méditerranée est essentiellement rural avec une grande différence au bord de mer, surtout Argelès-sur-Mer »*. Construire un projet culturel à cette échelle exige de prendre en compte les différences de ce type, permettant à chacun de s'en saisir et de l'adapter aux réalités de son territoire, afin qu'il s'ancre au mieux dans les différentes stratégies de développement.

Il est en de même avec l'intensité de la culture catalane, elle s'exprime sur l'ensemble du Pays Pyrénées Méditerranée, mais pas forcément avec la même intensité. Un acteur institutionnel expliquait : *« En Haut Vallespir, [.../...] c'est le côté tradition qui prime. C'est proche de la Catalogne, donc le volet catalanité est plus important. C'est plus ancré dans les traditions. Le littoral c'est plus mixé »*.

### **C. Un domaine, à l'origine, peu investi par les acteurs politiques du Pays Pyrénées Méditerranée**

La loi NOTRe est récemment venue bouleverser le fonctionnement de l'organisation territoriale française. Les intercommunalités, au cœur de cette loi, se sont vues imposer deux nouvelles compétences obligatoires : le développement économique et l'aménagement du territoire. L'objectif du législateur étant de mettre en place des intercommunalités moins nombreuses, avec l'imposition d'un nouveau seuil démographique minimum de 15 000 habitants, mais plus puissantes et plus structurées. Outre ce transfert de compétences obligatoires, elles ont également dû se saisir de trois compétences optionnelles parmi neuf. La culture, au même titre que la gestion de l'eau, la politique du logement ou encore la création et la gestion des maisons des services publics faisait partie de ces compétences optionnelles. Sur le territoire du Pays Pyrénées Méditerranée, au moment de sélectionner les compétences optionnelles aucune des quatre communautés de communes du périmètre ne s'est saisie de la compétence culture. Elles se sont toutes orientées vers d'autres compétences, la communauté de communes Albères Côte Vermeille Illibéris a par exemple pris les compétences assainissement, gestion de l'eau et politique du logement et du cadre de vie ; le Haut Vallespir, quant à lui, s'est orienté vers la protection et la mise en valeur de l'environnement ou encore la gestion des cantines

scolaires. Ces deux EPCI mènent tout de même des actions, notamment autour de la lecture publique, chacun ayant structuré le réseau de médiathèque à l'échelle intercommunale.

Force est de constater que cette thématique n'est pas une priorité pour les élus communautaires, le Pays Pyrénées Méditerranée, avant de s'engager véritablement dans le secteur culturel, a dû trouver des appuis politiques auprès d'acteurs, essentiellement communaux, qui étaient sensibles à ces questions, afin de légitimer son action. De cette manière s'est engagée la création du comité stratégique avec les élus référents volontaires. Comme l'explique la directrice du Pays Pyrénées Méditerranée, Carine Gonzalez, face à plusieurs membres du Bureau qui semblaient peu intéressés par l'élaboration de ce schéma culturel : *« j'avais le sentiment que ces élus pouvaient être porteurs et sans ça je ne l'aurais pas fait (...) puis j'avais besoin d'y voir clair sur les ambitions politiques qu'on pouvait donner à ce schéma, qu'elles soient annoncées et partagées »*. Ces élus ont pu être des relais pour le Pays Pyrénées Méditerranée dans les instances communautaires en faisant circuler les informations sur l'évolution des travaux menés.

Cela corrélé au programme LEADER de la stratégie 2007-2013 qui portait sur la valorisation économique des ressources patrimoniales a permis de développer si ce n'est une sensibilité, au moins un intérêt pour la thématique culturelle dans l'ensemble des quatre communautés de communes. Certaines grandes réalisations comme le financement des caves Byrrh, véritable élément d'identité pour la communauté de communes des Aspres aujourd'hui, ont démontré que la culture était génératrice de dynamiques pour le territoire, qu'elle était en capacité de renforcer l'attractivité du territoire et d'améliorer la qualité de vie des habitants. Il a tout de même fallu que ces actions aboutissent pour que le Pays Pyrénées Méditerranée puisse œuvrer en matière de culture en se lançant dans la réalisation du diagnostic culturel.

Les entretiens avec les élus, réalisés dans le cadre du diagnostic, ont tout de même montré que, bien qu'aucune des communautés des communes ne se soit saisie de la compétence culture à proprement parlé, chacune l'exerçait d'une certaine manière, en passant par la lecture publique ou par la compétence jeunesse, c'est notamment le cas de la communauté de communes du Vallespir où une élue nous a rapporté : *« Je souhaite passer par la compétence jeunesse pour y introduire de la culture »*. Certaines communes ont été aussi valorisées pour leur politique culturelle, ainsi un élu nous a rapporté : *« Il y a quand même des villages qui réussissent sur le plan culturel. Saint André par exemple avec leur festival*

*théâtral, les journées de l'architecture romane car ils ont beaucoup de ce patrimoine. (...) Saint André a plus de rayonnement en terme de culture et c'est lié à la politique culturelle menée par le maire depuis des années. Et peut être des équipes qui l'entourent », preuve qu'on ne partait pas de rien sur le territoire.*

#### **D. Une visibilité accrue auprès des partenaires institutionnels supra territoriaux**

Les Pays ne sont pas en capacité de porter toutes les initiatives et de répondre à toutes les attentes qui prennent forme sur leur périmètre. Leur capacité d'intervention reste très fragile, et surtout elle est extrêmement dépendante de l'intervention, ou non, des échelons supérieurs. Leur légitimité sur les territoires tient en grande partie, à leur capacité à être identifié et à mobiliser les différents partenaires supra-territoriaux. Ces derniers représentent notamment des sources potentielles de financements, permettant aux Pays de jouer leur rôle d'animateur territorial, et d'accompagneur des porteurs de projets. Et parallèlement le soutien des partenaires supra-territoriaux, aussi bien la Région que le Département, permet aux Pays de bénéficier d'une certaine autorité auprès des élus communaux et intercommunaux.

Le contexte de recomposition territoriale est venu bouleverser les logiques qui régissaient les liens entre territoires. L'accroissement des périmètres des intercommunalités, mais aussi des Régions avec la loi du 16 janvier 2015 a poussé chaque collectivité, chaque structure administrative à redéfinir son rôle, retrouver sa fonction au sein de l'organisation territoriale. L'impression, qui découle de ces changements, étant un certain renforcement de la mise en concurrence des territoires. Les Pays, qui occupait déjà une place ambivalente dans le millefeuille territorial ont aussi été bouleversé, devant notamment construire ou reconstruire leurs réseaux avec les partenaires supra-territoriaux, afin de toujours être en capacité d'accompagner les porteurs de projets et de garder leur légitimité auprès des élus du territoire.

Pour les Pays, le choix de construire un projet culturel permet de se démarquer. Domaine souvent délaissé par les élus, qui demande une connaissance fine du territoire, et où il y a un potentiel d'innovation, l'engagement dans cette thématique reflète la volonté de la structure d'apporter au territoire, de donner une dimension plus importante à sa politique globale de développement. Parallèlement, cela facilite l'action menée par les échelons

supra-territoriaux en matière de culture, en les adaptant au contexte local. D'autant qu'en matière de culture, il est souvent difficile d'avoir un interlocuteur bien identifié dans les collectivités avec qui il est possible d'échanger, et de construire des projets communs. Un Pays qui construit un projet culturel adopte un rôle d'intermédiaire, de courroie de transmission entre les échelons, facilitant la circulation des informations.

La fusion des régions Languedoc Roussillon et Midi Pyrénées a propulsé le Pays Pyrénées Méditerranée dans la seconde plus grande région de France. Ce changement de périmètre à l'échelle nationale signifie plus de difficulté à être soutenu et à capter des financements. La nécessité de se démarquer est devenue un véritable enjeu. La région Occitanie a choisi de s'investir dans la culture dès sa création en élaborant un nouveau schéma culturel à son échelle. Ainsi l'engagement du Pays Pyrénées Méditerranée dans cette thématique est un apport considérable pour la Région, lui permettant d'avoir accès aux attentes précises du territoire. Et réciproquement cela valorise l'image du Pays Pyrénées Méditerranée à l'échelle régionale.

## Partie 2 : La construction d'un projet culturel de territoire appuyé sur les besoins et initiatives locales

### L'exemple du schéma de développement culturel du Pays Pyrénées Méditerranée

---

Après avoir étudié la particularité des territoires de projet, que constituent les Pays, ainsi que les multiples enjeux que représentent la mise en place d'un projet culturel dans un territoire, comment une structure d'animation territoriale peut-elle s'y prendre pour inscrire la culture comme axe de développement dans un projet de territoire ? Quelle démarche suivre ?

## I. Un diagnostic culturel actualisé pour une vision des dynamiques du territoire

Lorsqu'en 2017, le Pays Pyrénées Méditerranée a décidé de réinvestir le secteur culturel de manière plus importante en construisant un nouveau schéma de développement culturel, la première étape a été de faire appel aux étudiants du Master 1 Aménagement du Territoire et Urbanisme mention Action locale et Projets de Territoires de l'Université Toulouse Jean Jaurès pour qu'ils réalisent un diagnostic culturel, devant servir de cadre d'orientation aux futurs axes stratégiques du schéma de développement culturel.

### 1.1. Le diagnostic : un outil de connaissance et d'analyse du territoire

#### A. Une opportunité d'impliquer au préalable des élus dans la démarche

La qualité d'un projet culturel de territoire pour un Pays est fortement conditionnée par l'engagement des élus. Entre soutien et apports financiers, ils sont parmi les acteurs qui disposent des capacités les plus importantes pour le faire vivre, ou non. C'est pourquoi il est essentiel qu'ils soient impliqués dès le début dans la démarche.

En se lançant dans l'élaboration du schéma de développement culturel, le Pays Pyrénées Méditerranée a souhaité, avant même de lancer la réalisation du diagnostic culturel, impliquer des acteurs politiques volontaires en constituant le comité stratégique. Comme le souligne Carine Gonzalez : *« Il y avait une vision partagée, on a travaillé ensemble sur la rédaction du cahier des charges qu'on a adressé à votre promotion »*. Ces travaux de rédaction, d'élaboration d'un premier calendrier de l'évolution de la démarche, représenté ci-dessous, ont donné lieu à plusieurs réunions permettant de mobiliser une partie des élus du territoire, qui étaient déjà sensibles au secteur culturel.



Source : Pays Pyrénées Méditerranée

Pour la réalisation du diagnostic, les étudiants sont ensuite venus sur le territoire en novembre 2017, l'objectif de ce voyage d'étude étant de rencontrer et d'échanger avec les acteurs culturels du territoire. Le Pays Pyrénées Méditerranée, souhaitant impliquer davantage d'élus que ceux présents dans le premier comité stratégique, a organisé quatre rencontres, une par communauté de communes, entre un groupe restreint d'étudiants et les élus de la communauté en question. Maires, adjoints à la culture, élu au patrimoine, tous les élus liés d'une manière ou d'une autre au secteur culturel étaient invités. Ces rencontres ont constitué de véritable temps d'échanges où les élus présents ont pu s'exprimer sur la culture dans le territoire en général, en apportant davantage de renseignements sur la spécificité de leur périmètre, mais aussi sur leur manière d'aborder les politiques culturelles, et sur les problématiques auxquelles ils sont confrontés au quotidien en matière de culture. Pour le Pays Pyrénées Méditerranée, ces rencontres ont permis une première identification des acteurs politiques intéressés par la démarche, de mesurer leur degré d'implication et d'avoir plus de précisions sur leurs attentes. Cela a aussi représenté un vecteur d'informations, permettant de prévenir les 58 communes que le Pays se lançait dans une démarche de développement culturel et qu'il était possible de l'intégrer.

## Lacement du schéma culturel : la première rencontre entre les étudiants, les élus locaux et les membres du Pays Pyrénées Méditerranée



### **B. Une première étape dans la mobilisation des acteurs culturels du territoire**

La définition de la méthodologie à suivre pour élaborer ce diagnostic a été définie à la fois par le Pays Pyrénées Méditerranée et par les étudiants, aidés de leurs enseignantes. La méthode utilisée a consisté à mener des entretiens individuels avec les acteurs culturels locaux et extraterritoriaux. Une partie de ces acteurs avaient été recensée par les étudiants avant leur séjour sur le territoire, et une autre partie avait été suggérée par le Pays Pyrénées Méditerranée, qui en tant que structure d'animation territoriale, a pu apporter ses connaissances et ses réseaux. Cette première phase de contact avec les acteurs a véritablement marqué le lancement du schéma de développement culturel.

Une cinquantaine d'entretiens ont pu être réalisés par les étudiants avec une grande diversité dans les acteurs rencontrés, allant d'artistes locaux, en passant par les acteurs de la lecture publique ou encore des membres d'associations culturelles. Les entretiens se déroulaient sur la base d'une grille de questions, préalablement rédigée par les étudiants et validée par le Pays Pyrénées Méditerranée. Les acteurs interrogés étaient amenés à parler de leurs projets, de leurs réseaux ainsi que de leur vision des dynamiques culturelles sur le territoire, avec des questions sur des thèmes très variés allant de la qualité de l'offre culturelle : « *Quels sont les points forts de l'offre culturelle sur le territoire* » ; « *Identifiez-vous des manques en matière d'offre culturelle sur le territoire ? Lesquels ? Pourquoi ?* », au

maillage du territoire par des équipements culturels : « *Quels sont les grands équipements culturels de votre territoire ?* » ; « *Par quels équipements les habitants sont-ils attirés ?* » en passant par la question de l'élargissement des publics : « *Est-ce-que les actions culturelle du territoire ciblent un public en particulier ?* ».

Les entretiens menés s'appuyant sur les réflexions et les expériences personnelles des acteurs culturels interrogés, la matière récoltée fut très riche. Bien qu'interrogés de manière individuelle, certains sujets ont fait l'objet de consensus entre les acteurs, comme la difficulté à capter le public jeune (15-25 ans), un élu soulignait : « *On a de grandes difficultés à motiver les jeunes, si on pouvait nous donner une piste sur comment les motiver* » ou encore le rôle clé des associations dans la vie culturelle, alors que d'autres au contraire ont montré des divergences, telle que la place des traditions catalanes dans la vie culturelle locale. Pour certains elle est essentiel : « *En ce qui me concerne, je favorise plutôt l'aspect catalanité. On développe autour de ce thème, grâce à des associations* » (élu), alors que pour d'autres cela semble plus secondaire : « *Je pense que la langue catalane et la sardane ça suffit (...) Pour moi, ce n'est pas ce que j'appellerais au sens large une culture, plus un folklore* » (acteur artistique).

Dans l'ensemble, ce diagnostic culturel a permis au Pays Pyrénées Méditerranée de se constituer à la fois un véritable outil détaillant les potentiels, les manques et les écueils en termes de culture sur son territoire, et d'inviter les acteurs culturels à la démarche, en leur donnant une opportunité de s'exprimer.

## **1.2. L'appel à des ressources extérieures : un moyen d'obtenir une vision renouvelée du territoire**

Cette phase du diagnostic qui vise à recueillir des informations quantitatives (données statistiques) et qualitatives (perceptions) sur le territoire constitue une étape cruciale dans la construction d'un projet culturel de territoire, car il donne au porteur de la démarche, ici le Pays Pyrénées Méditerranée, une première idée du contenu de son futur schéma de développement culturel.

Une structure administrative territoriale, de type Pays, peut faire appel à des ressources extérieures pour réaliser certaines phases de ces projets, non pas comme une substitution du rôle de porteur de la démarche, mais plutôt comme une aide, le Pays jouant davantage

son rôle d'animateur territorial. Cela permet d'apporter la plus-value d'un regard extérieur sur le territoire et ses dynamiques ; et de garder une certaine position de neutralité. Même si faire appel à des ressources extérieures signifie aussi se priver de rencontres et d'échanges avec les acteurs, le Pays Pyrénées Méditerranée a volontairement choisi de ne pas prendre le risque de biaiser cette étape par un regard conditionné ou par une trop grande proximité avec les acteurs, afin d'obtenir une vision des dynamiques culturelles et de son territoire qui soit la plus authentique que possible.

En faisant le choix de réaliser un projet culturel co-construit avec les acteurs du territoire, la première étape pour le Pays Pyrénées Méditerranée a été de réaliser un diagnostic avec certaines particularités, comme les entretiens entre les étudiants et les élus volontaires de chacune des quatre communautés de communes, visant à mobiliser et à impliquer ces derniers dans la démarche, même si, de manière générale, la participation des élus à ces entretiens a été assez faible :

- Trois élus présents pour la communauté de communes du Vallespir
- Cinq élus présents pour la communauté de communes Côte Vermeille Illibéris
- Quatre élus présents pour la communauté de communes du Haut-Vallespir
- Huit élus présents pour la communauté de communes des Aspres

Un des premiers enjeux du Pays Pyrénées Méditerranée avec ce schéma culturel réside donc dans le fait de sensibiliser les élus du territoire aux questions culturelles et de leur démontrer l'intérêt de se saisir de ce projet culturel.

Le Pays Pyrénées Méditerranée a davantage exercé son rôle d'animateur sur le territoire lors de cette étape de diagnostic, en trouvant les financements nécessaires, notamment auprès de la Région, en validant la grille de questions rédigée par les étudiants pour les entretiens avec les acteurs ou encore en mettant en place toute la logistique nécessaire pour l'accueil des étudiants lors de leur séjour sur le territoire. Comme l'explique Carine Gonzalez : « *Nous avons cadré sur l'ambition lors de la commande (...), puis on a imposé les réunions des élus car nous voulions que l'animation commence dès votre arrivée sur le territoire* ». Le Pays Pyrénées Méditerranée a fait le choix, en concertation avec le comité stratégique, de faire reposer ce diagnostic sur des informations qualitatives qui ont tenté de davantage illustrer les dynamiques, les mouvements, les tendances qui s'opèrent en matière de culture sur le territoire, preuve d'une démarche ascendante.

### 1.3. Le diagnostic culturel du Pays Pyrénées Méditerranée : révélation des premiers enjeux pour le territoire

#### A. Synthèse des résultats

Le diagnostic culturel territorialisé à l'échelle du Pays Pyrénées Méditerranée s'est articulé en trois parties distinctes : la première s'est intéressée à la diversité et à la richesse de la vie culturelle sur le territoire, la seconde au système d'acteurs et la dernière partie était orientée sur la culture comme levier de développement pour le territoire.

##### ▪ Partie 1 : La vie culturelle

De manière générale l'offre culturelle est diversifiée sur le territoire du Pays Pyrénées Méditerranée avec de nombreuses actions culturelles, touchant à des domaines variés, et sous différents formats. Néanmoins il a été relevé une surreprésentation de l'offre culturelle dans le domaine de l'évènementiel, au détriment, parfois, d'une offre de proximité, tournée vers les domaines de l'éducation ou de la création. Concernant les lieux où l'offre culturelle prend forme, le théâtre de Thuir et le Musée d'Art Moderne de Céret sont les deux équipements les plus rayonnants du territoire, parfaitement identifiés par les acteurs culturels, ce sont des repères qui structurent l'offre culturelle du Pays Pyrénées Méditerranée. Ce maillage relativement faible du territoire par des équipements rayonnants est comblé par des structures ressources (lieux historiques, lieux de lecture publique comme les médiathèques, lieux de diffusion culturelle etc), qui représentent, en fonction des territoires, des repères pour la population et pour les acteurs. Au sujet de lien entre l'offre et les publics, les constats sont similaires aux constats nationaux. Certains profils de populations sont freinés dans leur accès à la vie culturelle, les principales causes étant la mobilité, le tarif et l'existence d'une barrière psychologique, liée à un sentiment d'illégitimité. Sur le Pays Pyrénées Méditerranée l'accès à la vie culturelle est également freiné simplement car l'offre n'est pas toujours adaptée aux pratiques (par exemple la faiblesse de l'offre numérique). Le dernier constat sur la vie culturelle au sein du Pays Pyrénées Méditerranée touche à la différenciation de l'offre selon les saisons et les territoires avec une concentration des infrastructures sur les espaces les plus fréquentés et une diminution de l'offre en basse saison.

- Partie 2 : Les acteurs culturels

De nombreux acteurs dynamisent la vie culturelle du Pays Pyrénées Méditerranée. Un tissu associatif dense permet d'irriguer la majeure partie du territoire, reflet de l'implication des habitants dans la vie culturelle locale, ce tissu d'acteurs reste néanmoins faiblement professionnalisé, d'où la difficulté à créer une offre culturelle de qualité et à construire un réseau d'acteurs performant.

Les acteurs publics semblent pour une partie sensibles aux questions culturelles. Mais peu de communes ont fait le choix de faire de la culture un axe important de leur stratégie de développement. Les actions réalisées sont souvent cloisonnées et réalisées à l'échelle d'une communauté de communes voire d'une commune.

Le Pays Pyrénées Méditerranée a été identifié par ces partenaires extérieurs tels que la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), le Conseil Régional, ou le Département comme un territoire d'intérêt en matière de culture, notamment grâce aux démarches entreprises pour la labellisation UNESCO des Fêtes de l'Ours et de la Rumba catalane. Sur le Pays Pyrénées Méditerranée les dispositifs proposés par ces partenaires, qui peuvent venir en appui des actions culturelles locales, restent toutefois peu mobilisés par les acteurs du territoire. Certains acteurs ont reconnu avoir des difficultés à les identifier. Un acteur institutionnel rapportait : *« C'est très compliqué pour les acteurs du terrain, rien que de monter un dossier de subventions »*.

Enfin certains acteurs semblent bénéficier d'une faible reconnaissance sur le territoire. En premier lieu les artistes. Certains ont évoqué leur difficulté à être reconnus en tant que professionnels et à être soutenus dans leurs démarches par les collectivités, un acteur artistique rapportait : *Il y a des gens qui ne sont pas forcément reconnus ici, qui ont du talent, mais il faut presque une reconnaissance parisienne pour qu'on s'intéresse à eux.* » .

De manière générale au sein du Pays Pyrénées Méditerranée une confusion persiste entre animation culturelle et véritable proposition culturelle, de qualité. De même il semble nécessaire d'opérer une distinction claire entre pratique amateur et pratique professionnelle pour bénéficier d'une offre culturelle structurée et de qualité, capable de satisfaire tous les profils de population. Egalement les acteurs de l'éducation restent assez peu visibles dans les politiques et dispositifs locaux bien que tous les acteurs donnent une place importante à l'idée de transmission culturelle dans leur discours.

- **Partie 3 : La culture comme levier de développement territorial**

Le secteur culturel contribue au développement du territoire du Pays Pyrénées Méditerranée de différentes manières. D'une part, les actions culturelles menées contribuent à valoriser les ressources patrimoniales du territoire. Le patrimoine bâti et paysager est régulièrement mis en valeur par des événements culturels et par les artistes locaux. Le patrimoine immatériel, très riche, (savoir-faire locaux liés à la vigne, à la culture maritime ou à la pâtisserie, les éléments de mémoire, la culture catalane) teinte aussi tout le secteur culturel, et est un véritable support de création artistique. D'autre part, la culture est un moteur pour l'économie du territoire, surtout dans un département touristique tel que les Pyrénées Orientales. Même si c'est difficilement mesurable, la culture génère des retombées économiques directes, dans les secteurs de l'hôtellerie, de la restauration. Egalement le développement de temps culturels pour les touristes de la saison estivale, et le tourisme culturel mette la culture au cœur des logiques économiques. En termes d'emploi, les professionnels de la culture connaissent, comme c'est le cas dans beaucoup de territoires ruraux à fort potentiel touristique comme le Pays Pyrénées Méditerranée, des situations assez précaires. Enfin la culture participe au renforcement de la cohésion sociale. Elle favorise les temps collectifs. Les festivités locales, par exemple la Fête de la Saint Jean, très répandues sur le territoire sont des temps importants et fédérateurs dans la vie culturelle. Elles permettent la création de liens entre les habitants des différentes communes, et facilitent l'intégration des nouveaux arrivants.

### **B. Les enjeux pour le secteur culturel au sein du Pays Pyrénées Méditerranée**

Suite à la phase d'enquête, puis d'analyse des entretiens, il a été possible de distinguer cinq enjeux pour le territoire du Pays Pyrénées Méditerranée en matière de culture, qui ont été formulés ainsi :

- Les ressources du territoire (différents patrimoines, diversité naturelle, diversité générationnelle...) comme ferment pour innover et trouver des fils rouges liant les initiatives culturelles, et à l'inverse : la culture et l'art, facteurs d'identité pour le territoire

- La culture, support d'un aménagement équilibré sur le territoire (polarisation, maillage, circulation) et avec d'autres territoires (Perpignan, coopération transfrontalière)
- La culture, tremplin pour mieux et bien vivre sur le territoire : diversification des publics, engagement des citoyens, lien social et convivialité... des marqueurs pour positionner et marquer une spécificité territoriale
- La culture, un champ d'action de l'économie locale qui gagne à une meilleure professionnalisation (meilleure efficacité, meilleure mobilisation des financements permise par la mobilisation d'une ingénierie dédiée) et qui engendre des retombées économiques
- Les actions culturelles et artistiques, une opportunité pour structurer un système d'acteurs engagé dans le développement culturel du territoire et impulser des partenariats entre acteurs (viticulture et autres secteurs économiques locaux, tourisme, éducation, social, voire urbanisme et environnement)

Ces enjeux obéissent de manière générale aux logiques du développement culturel en milieu rural. La nécessité de construire des réseaux, de trouver une ligne directrice ou encore d'améliorer la répartition de l'offre culturelle répondent aux caractéristiques de la ruralité, avec un éloignement géographique des acteurs, une mobilité réduite de la population, un maillage relativement faible en équipements culturels. Les particularités du Pays Pyrénées Méditerranée tiennent surtout à sa forte identité territoriale, avec une partie de la vie culturelle teintée par des traditions catalanes, et à son potentiel touristique.

Pour l'équipe du Pays Pyrénées Méditerranée, les enjeux pointés dans le diagnostic étaient plus ou moins attendus, mais comme le précise Antoine André, Président du Pays Pyrénées Méditerranée, *« ce diagnostic nous a permis de se les approprier de manière plus conséquente, plus formalisée (...) et je suis sûr que vous allez les retrouver dans les ateliers que nous organisons car ils apparaissent comme pertinents pour conduire la démarche globale »*.

## **II. Les ateliers de concertation du Pays Pyrénées Méditerranée**

La restitution du diagnostic a fait l'objet d'une présentation à Céret en février 2018, rassemblant plus de 80 acteurs du territoire, publics et privés. Cette première étape a confirmé l'intérêt des acteurs pour la démarche, encourageant ainsi le Pays Pyrénées Méditerranée à poursuivre les travaux qui permettront de définir une stratégie concertée en matière de développement culturel. Toujours dans une démarche de co-construction de projet, le Pays Pyrénées Méditerranée a organisé une phase de concertation qui a appelé une nouvelle fois les forces vives du territoire à se mobiliser afin de ne pas perdre le dynamisme initié avec le diagnostic.

### **2.1 La construction d'une démarche cohérente**

#### **A. L'organisation d'ateliers de concertation liés au diagnostic**

Suite à la restitution du diagnostic par les étudiants, le Pays Pyrénées Méditerranée, par souci de cohérence, a souhaité engager un stagiaire disposant d'une certaine connaissance du territoire, des dynamiques culturelles et de certains acteurs, ce que, personnellement, j'avais eu l'opportunité d'acquérir lors de la phase de diagnostic. Ainsi a débuté ma mission de stage en mars 2018 pour une durée de quatorze semaines.

L'objet de cette mission de stage était d'abord d'initier une réflexion collective avec les acteurs culturels structurants pour le territoire, qu'ils soient sur le périmètre du Pays ou au-delà en organisant des ateliers de concertation basés sur les enjeux pointés dans le diagnostic. Mais aussi d'affiner la structuration de la gouvernance de la démarche. L'objectif étant de créer un comité technique et un comité de pilotage spécifiques à cette démarche, qui intègrent d'autres acteurs du territoire et des partenaires de projets dont le conseil régional, la DRAC et le conseil départemental, afin de structurer la thématique « Culture et Patrimoine » de manière similaire aux autres thématiques animées au sein du Pays Pyrénées Méditerranée.

#### **B. L'apport de réponse aux premières attentes des acteurs**

Le choix de la démarche participative pour l'élaboration d'un projet de territoire revient à solliciter les acteurs et les partenaires lors des différentes étapes de travail. A chaque intervention, il est nécessaire de faire appel à différents éléments, une première fois ils peuvent partager une expérience, une autre fois ils peuvent contribuer à la création d'outils... Ce qui permet notamment de générer une implication d'autant plus vive de la part des acteurs, mais aussi de valoriser les différentes dimensions que le projet en question comportera.

Partant de ce constat, le Pays Pyrénées Méditerranée, souhaitant optimiser son action, a voulu, une fois l'étape du diagnostic terminé, répondre aux premières attentes alors exprimées par les acteurs du territoire et extraterritoriaux. D'autant qu'avec des ressources financières limitées, chaque étape du travail constitue une étape clé pour tous les mobiliser. Il est aussi important de rappeler que l'implication de ces acteurs repose sur du volontariat. Apporter des éléments de réponse d'une étape à l'autre permet de montrer les avancées du projet, et la nécessité de leur présence.

C'est pourquoi le Pays Pyrénées Méditerranée, à travers l'étape des ateliers de concertation a tenté de relever certains défis pointés dans le diagnostic. Notamment celui de la mise en réseau. De nombreux acteurs culturels, aussi bien des élus que des artistes, avaient témoigné, lors des entretiens avec les étudiants, avoir le sentiment d'être isolé, et aussi de la difficulté à donner de la visibilité à leurs actions. Un élu soulignait « *On est tous proche et pourtant autour de cette table on vient de découvrir plein de choses, donc c'est pour dire que niveau communication et réseaux on a des choses à améliorer* ». Ainsi le Pays Pyrénées Méditerranée a choisi d'ouvrir les ateliers de concertation à tous les acteurs culturels qui le souhaitent. Offrant ainsi la possibilité à plus de 200 acteurs de se rencontrer et d'échanger autour de l'avenir du secteur culturel sur le territoire (cf le livret d'invitation aux ateliers de concertation en Annexe 1). Ces temps d'ateliers mettaient à l'honneur la convivialité et laissaient à tous les acteurs présents l'opportunité de s'exprimer. Un des objectifs étant de créer une atmosphère favorable au développement de liens de proximité. Le Pays Pyrénées Méditerranée a aussi choisi de clôturer chacun de ces cinq ateliers par un moment de convivialité, une dégustation de produits locaux. Sortant du contexte des ateliers qui, malgré une animation très ouverte, ne permettent pas totalement d'effacer le contexte de représentation dans lequel chacun est inscrit dans les rencontres de ce type, les acteurs

présents ont pu davantage échanger autour de leurs travaux personnels et des actions qu'ils mènent.

Les acteurs culturels lors du quatrième atelier de concertation à la  
Médiathèque d'Argelès-sur-Mer



Source : <https://www.facebook.com/Pays-Pyrénées-Méditerranée>

## 2.2 Méthodologie de travail : le choix d'un processus participatif

### A. Une démarche participative

#### a. Un travail mutualisé avec divers acteurs

Pour élaborer ce schéma, le Pays Pyrénées Méditerranée a fait appel à l'intelligence collective. Le processus de concertation est généralement utilisé pour élaborer des projets comme ce schéma de développement culturel. Toutefois l'innovation, dans la méthode utilisée par le Pays Pyrénées Méditerranée, a été de proposer des temps d'échange où il n'y avait pas de hiérarchie entre les acteurs présents. Que ce soit un conseiller régional, un

artiste indépendant, un maire ou encore un acteur associatif, les paroles étaient équivalentes, et elles ont toutes été considérées comme utiles pour construire le développement culturel de ce territoire. L'objectif de cette méthode étant de favoriser le débat, la confrontation des points de vue afin d'enrichir le futur projet culturel, afin qu'il corresponde au mieux aux attentes des acteurs, et qu'il soit également pensé de manière opérationnelle. L'intervention des élus communaux a par exemple permis de rendre compte des limites de certains projets, en termes de légalité ou de manque de ressources, un élu soulignait par exemple: « *L'organisation d'évènements soutenus par la commune nécessite de mobiliser des agents municipaux qui ne sont pas toujours disponibles ou qui sont déjà surchargés de travail* ».

#### b. La valorisation de sites culturels structurants

Le diagnostic avait pointé qu'une partie des acteurs culturels n'avaient pas une vision d'ensemble du territoire, ils ne connaissaient pas ou peu les ressources patrimoniales des différents espaces du territoire. Ainsi le Pays Pyrénées Méditerranée a fait en sorte de mailler l'ensemble du territoire en organisant au minimum un atelier de concertation sur chaque communauté de communes. Ce choix permet également au Pays Pyrénées Méditerranée de montrer que c'est bien l'ensemble des acteurs du territoire qui est concerné par cette démarche, c'est une forme d'invitation à la solidarité territoriale. Toutefois au sujet de la provenance géographique des acteurs présents, excepté quelques acteurs extraterritoriaux, très intéressés par la démarche, qui ont assisté à plusieurs ateliers, la mobilisation des acteurs de proximité s'est souvent rapportée au lieu de l'atelier, un point faible pour le Pays Pyrénées Méditerranée qui cherchait ce que l'origine géographique des acteurs de chaque atelier soit plus variée.

## La répartition géographique des ateliers de concertation du Pays Pyrénées Méditerranée :

### l'illustration d'un maillage complet du territoire



Outre la situation géographique, ces ateliers se sont tous déroulés dans des lieux ayant du sens pour la vie culturelle du territoire. Le but était de permettre aux acteurs de découvrir la richesse et la diversité du territoire. C'est pourquoi le premier atelier a eu lieu à Castelnuou, commune de moins de 400 habitants célèbre de son patrimoine, appartenant au réseau « Les plus beaux villages de France ». Le suivant s'est déroulé à la maternité suisse d'Elne (cf **1.2 – C : une identité marquée**). Puis c'est au cœur de l'Abbaye de Sainte Marie d'Arles-sur-Tech, dans la prestigieuse salle de la Crypte réhabilitée entièrement

#### Le village de Castelnuou

par les agents municipaux, que s'est organisé le troisième atelier. Le suivant s'est installé à la médiathèque d'Argelès-sur-Mer, communauté de communes qui s'est saisie de la lecture publique en tant que compétence, ce qui lui a permis de construire un réseau de médiathèque, aujourd'hui très structuré. Le cycle des ateliers s'est achevé à Céret, au musée de la



Source : Pays Pyrénées Méditerranée

Musique et des Instruments, un lieu rayonnant au delà du périmètre du Pays Pyrénées Méditerranée et qui a multiplié les partenariats avec la Catalogne Sud, mais aussi avec les écoles, et d'autres musées. A chaque début d'atelier, la commune ou la personne en charge du lieu expliquait son histoire, sa construction, sa fonction sur le territoire. Sur quelques ateliers, notamment le dernier au Musée de la Musique à Céret,

**L'Abbaye de Sainte-Marie, Arles-sur-Tech**

les acteurs présents ont même eu le droit à une visite exclusive du lieu.

Cette attention du Pays Pyrénées Méditerranée de mailler l'ensemble du territoire avec ces ateliers de concertation, de veiller à organiser à ce que tous se déroulent dans des lieux particuliers, porteurs de sens pour la culture, témoigne de l'ascendance de la démarche. C'est bien un projet qui vient du territoire,

de ses lieux et de ses acteurs qui est en construction.



*Source : Pays Pyrénées Méditerranée*

**Le musée des Instruments et de la Musique, Céret**

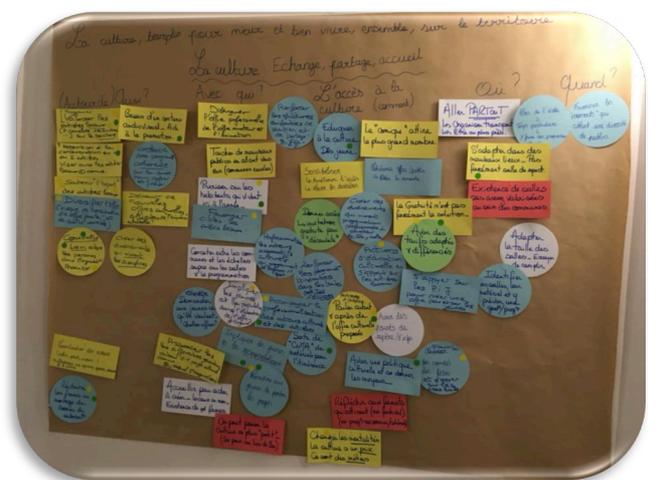


*Source : Pays Pyrénées Méditerranée*

## B. Réalisation des ateliers : des méthodes d'animation ouvertes

La méthode d'animation des cinq ateliers a légèrement varié en s'adaptant à chaque fois aux objectifs visés, parfois il s'agissait simplement de cadrer des débats, d'agir de telle sorte que les conversations puissent avancer comme sur la question de la répartition de l'offre culturelle sur le territoire où très rapidement un consensus est ressorti autour de l'idée qu'il était nécessaire de mettre en place un système de transport plus performant. A d'autres moments, l'objectif était d'avoir davantage de détails sur ce qui était avancé par les acteurs, alors les animateurs du Pays Pyrénées Méditerranée avaient pour rôle de poser davantage de questions aux acteurs culturels, tentant ainsi, de les accompagner à aller plus loin dans la formalisation de leurs idées, notamment au sujet de la mise en réseau, et de la professionnalisation.

Mais toutes les méthodes utilisées se sont inscrites dans une démarche totalement horizontale, laissant à chacun la possibilité de s'exprimer. Pendant les temps d'échange, les animateurs du Pays Pyrénées Méditerranée rédigeaient les objectifs et actions exprimées avant de les coller sur un grand papier kraft, qu'à la fin de chaque atelier les acteurs étaient invités à aller relire individuellement ou collectivement. Afin d'effectuer un premier travail de priorisation dans la matière récoltée, tous les acteurs culturels étaient invités à coller un certain nombre de gommettes, qui leur avaient été remises en début d'atelier, sur ce qui étaient, selon eux, les priorités.



Des ateliers basés sur  
l'intelligence collective

C'est également dans cette démarche d'horizontalité qu'à chaque atelier de concertation, un chargé de mission du Pays Pyrénées Méditerranée était associé à l'animation, de manière à sensibiliser et à impliquer l'ensemble de l'équipe.

En couvrant le territoire, en veillant au choix des lieux structurels et en utilisant des méthodes d'animation ouvertes, le Pays Pyrénées Méditerranée a réussi à impliquer une pluralité d'acteurs publics et privés à sa phase de concertation, un point significatif pour obtenir un véritable projet co-construit. Le fait que certains acteurs soient venus à plusieurs ateliers corrélés aux différents retours positifs que nous ont fait les acteurs par courriel ou directement à la fin des ateliers encourage le Pays Pyrénées Méditerranée à poursuivre sa démarche.

### **III. Elaboration du schéma de développement culturel du Pays Pyrénées Méditerranée**

Après plus d'une année sur cette thématique, le Pays Pyrénées Méditerranée a pu, en partant du diagnostic et de la concertation, se lancer dans la rédaction d'une première structure du schéma de développement culturel.

#### **2.1. Le double objectif des ateliers de concertation**

##### **A. La (ré)identification directe des besoins en matière de culture par les acteurs du territoire**

Le diagnostic culturel restitué par les étudiants avait permis de rendre compte de différentes attentes des acteurs culturels, concernant par exemple le manque de communication entre les acteurs ou encore l'absence des jeunes dans la vie culturelle du territoire. Toutefois, le Pays Pyrénées Méditerranée a souhaité laisser aux acteurs la possibilité d'aborder une nouvelle fois ces points dans les ateliers de concertation. D'autant que la restitution du diagnostic effectuée en février 2018 n'a pas donné lieu à une validation officielle par les acteurs du diagnostic. Les ateliers ont donc été des temps privilégiés pour revenir sur certains des constats.

Pour le Pays Pyrénées Méditerranée, il était essentiel de prendre le temps de revenir sur ce qui avait énoncé de manière individuelle, dans les entretiens du diagnostic, afin de le soumettre à l'intelligence collective. Suite au premier atelier, Carine Gonzalez soulignait notamment « *Il y a plein d'idées, dont on avait déjà discuté, qui ont été ressorties mais les acteurs les ont sortis tout seul, et c'est rassurant de voir qu'on est sur la même longueur d'onde et qu'ils ont exprimé spontanément ces idées là* ». Certaines positions d'acteurs ont d'ailleurs évolué. Si l'on prend pour exemple les relations entre les artistes et les élus, qui au sein du Pays Pyrénées Méditerranée, comme sur de nombreux autres territoires, sont très peu développées, les ateliers, en leur offrant la possibilité d'échanger de manière directe, ont contribué à lever certaines barrières. Avec ces interactions, les artistes ont pu comprendre que leurs impressions de bénéficier d'une faible reconnaissance de la part des acteurs publics locaux étaient essentiellement liées au fait que ces derniers avaient des difficultés à les identifier, et que, même lorsqu'ils y arrivaient, une méfiance persistait à l'égard de leur activité. Un acteur artistique nous a rapporté : « *Pour moi, c'est vraiment important ce que vous faites, dans ma vie de tous les jours je n'ai pas souvent l'occasion d'avoir le point de vue d'un maire sur les projets culturels que nous, artistes, ont peu monté* ». C'est pour des évolutions de ce type que le Pays Pyrénées Méditerranée a choisi d'entreprendre une démarche ascendante aux acteurs, qui permet, même si à première vue cela peut jugé contre-productif, de réexaminer certains sujets et de relancer des débats. Revenir sur certains points sensibles permet de construire un schéma qui sur le fond, dans sa philosophie, est plus solide, si il apparaît comme un objet consensuel, il n'en sera que plus facilement pilotable. Carine Gonzalez explique : « *On fait confiance à l'intelligence collective, on laisse suffisamment d'air pour être surpris aussi par ce qui remonte du terrain (...), c'est inconfortable mais derrière c'est une méthode qui donne plus d'assise au schéma* ».

En parallèle, cette mesure a offert la possibilité à des acteurs absents dans la phase de diagnostic d'intégrer le processus d'élaboration du schéma en leur transmettant les informations nécessaires pour comprendre où en sont les travaux, les sujets qui ont été abordés, les manques identifiés... Dans ce cadre, il m'a notamment été demandée de réaliser une « note de synthèse » du diagnostic, qui pour chacun des cinq ateliers thématiques donnait des renseignements sur les principaux constats qui avaient été faits. Les nouveaux acteurs ont pu comparer ces renseignements avec leurs expériences

personnelles, les enrichissant ainsi par de nouveaux points de vue et de nouvelles analyses. Un acteur artistique récemment arrivé sur le territoire rapportait par exemple dans un atelier: « *Lorsque nous avons emménager ici, nous avons dû frapper à la porte de toutes les mairies pour tenter de trouver du soutien, finalement c'est le Pays qui nous a aidé. Mais clairement il serait bien d'avoir un interlocuteur ou une structure facilement identifiable, capable d'accompagner les porteurs de projets qui arrivent sur le territoire* ». Cette idée qui a séduit une majorité d'acteurs s'est ensuite précisée. Les missions de cette structure seraient :

- L'identification des sources possibles de financements, des dispositifs existants
- Un appui au montage de dossier
- Conseiller les acteurs dans leurs démarches
- Aider à la circulation de l'information

## **B. L'engagement dans l'opérationnalité du projet**

Jusqu'au moment des ateliers de concertation, les travaux sur l'élaboration du schéma de développement culturel du Pays Pyrénées Méditerranée visaient essentiellement à définir les grands axes stratégiques de ce dernier. La priorité étant de construire des fondations solides, des consensus sur lesquelles des actions et des projets pourraient, par la suite, prendre appui comme la nécessité de valoriser une offre culturelle qui s'appuie sur les ressources locales, qui tend à mobiliser les acteurs du territoire, tout en restant ouvert sur l'extérieur. Ainsi un élu précisait « *L'important c'est de permettre à chacun de s'approprier sa culture, de la faire vivre et revivre, afin de mieux pouvoir rencontrer celle des autres* ».

Les temps de réflexion collective issus des ateliers, ont constitué une opportunité parfaite pour aborder la question de l'opérationnalité du projet. Les acteurs, venant d'horizons très diversifiés et étant confrontés à des problématiques très différentes les uns des autres, pouvaient débattre librement des actions à mettre en place. Quand certains thèmes comme la nécessité d'impliquer la population dans l'organisation d'événement, la valorisation des artistes locaux, ou encore le renforcement de la coopération transfrontalière ont fait l'objet de consensus ; d'autres ont été plus conflictuelles, notamment le degré d'implication, à l'heure actuelle, des élus dans la vie culturelle locale. Un acteur artistique soulignait dans un

atelier : *« On est dans un territoire compliqué politiquement, certaines communes comme Arles sont très actives, et développent une vraie action culturelle, puis selon moi, sur d'autres, comme Céret, il y a des choix regrettables de faits ».*

Plus les ateliers avançaient, plus les contours des axes stratégiques se précisaient. C'est pourquoi le Pays Pyrénées Méditerranée a profité de ces temps collectifs pour inviter les acteurs à réfléchir aux actions et aux outils à développer, à valoriser ou encore à créer en partant de la matière récoltée dans les phases précédentes. Ainsi, l'animation des deux derniers orientait davantage encore, que les précédents, les échanges sur l'opérationnalité du projet que sur la philosophie de ce dernier, qui s'illustrait dans les propos d'un acteur artistique : *« Nous sommes connus pour être un territoire de soleil, c'est ce que les gens qui vivent ici pensent, et c'est ce que les gens de l'extérieur viennent chercher. Tout l'enjeu est de développer l'image de ce territoire comme celui d'un territoire de culture ».*

#### a) Réflexion collective autour de pistes d'actions

Inspirés de leurs propres expériences, les acteurs ont émis eux-mêmes, face à certains problèmes, des idées d'actions à mettre en place ou qui existaient déjà sur le territoire, mais qu'il faudrait valoriser, accompagner. Sans forcément entrer dans le détail des modalités, ces pistes d'actions ont, lors des ateliers de concertation, été soumises dans l'immédiat à des échanges entre les acteurs concernant leur faisabilité.

Exemples d'actions avancées lors des différents ateliers thématiques de concertation en partant d'objectifs généraux en matière de culture :

- Sur les leviers pour élargir les publics :

Lever les barrières qui freinent l'accès à la culture d'une partie de la population est un véritable enjeu des politiques culturelles, qui va bien au-delà du cadre du Pays Pyrénées Méditerranée.

Lors des différents échanges, de nombreux acteurs se sont accordés autour de l'idée qu'il fallait développer des actions culturelles dans des lieux non dédiés, des lieux atypiques et

dans des temps du quotidien. A notamment été évoquée l'idée de multiplier les représentations culturelles (concerts, pièce de théâtre) chez l'habitant ou de développer des expositions d'œuvres d'art lors des marchés, dans les fêtes de l'école. L'objectif étant d'amener à la culture les publics que l'on ne voit jamais, non pas car ils appartiennent à la catégorie des publics empêchés (personne à mobilité réduite, prisonniers etc), mais ceux qui se sont construits une barrière psychologique, ou ayant développé un sentiment d'illégitimité à entrer dans certains lieux culturels ou à avoir certaines pratiques artistiques et culturelles.

De manière similaire, le fait d'impliquer davantage les habitants dans l'organisation de l'offre culturelle a été perçu comme un véritable moyen d'élargir les publics. Responsabiliser les habitants en créant une commission culturelle citoyenne, ou créer un réseau formé de « citoyen-ambassadeur » ont été perçus comme des actions à développer sur le territoire.

- Sur la mise en valeur des ressources locales :

Les acteurs présents ont à plusieurs reprises échangé autour de la richesse du patrimoine sur le territoire, notamment du patrimoine bâti, le consensus étant que ces ressources ne sont pas suffisamment mises en lumière ni auprès des habitants, ni pour les personnes extérieures. Une des actions imaginées par les acteurs fut de réaliser des mini films, de type clips vidéos d'une ou deux minutes maximum, qui mettraient en avant, de manière innovante en jouant sur les éclairages, la musique, le patrimoine bâti du territoire. De la même manière a été évoquée l'idée de valoriser les ressources immatérielles en allant interviewer les anciens du territoire directement dans les ADMR sur leurs expériences, leur vécu sur le territoire afin de favoriser la transmission des ressources mémorielles. D'autant que certaines communes comme Argelès-sur-Mer ont déjà quelques archives de ce type. Ces vidéos pourraient ensuite être diffusées lors des fêtes de village, dans les écoles ou encore avant chaque séance de cinéma. En effet, sur le Pays Pyrénées Méditerranée, grâce aux actions menées par Cinémaginaire, une association de cinéma itinérante (**cf 3.3 – B : Le choix d'un potentiel thème structurant : l'image**), des films sont diffusés dans quasiment toutes les communes du périmètre.

Sont également considérées comme des ressources, les artistes locaux. Valoriser leur activité, leur place, et leurs travaux est aujourd'hui une nécessité au sein du Pays Pyrénées

Méditerranée. Pour se faire, il a été demandé que les festivals communaux qui valorisent les artistes locaux et qui intègrent les associations du territoire, comme le fait le festival Larockéenne des Albères, soient davantage soutenus par les acteurs publics. La multiplication des résidences d'artistes sur différents points du territoire est aussi souhaitée. L'idée étant aussi que les thématiques de ces résidences tendent à valoriser le territoire, notamment ses ressources mémorielles. Actuellement c'est d'ailleurs vers des actions de ce type que l'Etat, à travers les DRAC tend. Selon la DRAC Occitanie, représentée dans le premier comité de pilotage que nous avons monté au sein du Pays Pyrénées Méditerranée (**cf 3.4 – A : Mise en place d'une gouvernance**), un artiste « local » se définit aussi bien par sa présence sur un territoire, que par sa capacité à donner et à enrichir ce dernier. Ainsi les artistes locaux ou présents territorialement pour une certaine durée sont appelés par la DRAC à aller au-delà des actions de diffusion. La sensibilisation, la médiation, ou encore aller à la rencontre des différents publics sont autant d'actions que les institutions comme la DRAC, mais aussi la Région, attendent, surtout si ils souhaitent être soutenus financièrement. Un des enjeux pour le Pays Pyrénées Méditerranée peut justement être d'aider ces acteurs à entrer dans les réseaux nécessaires au développement de ce type d'actions.

- Sur la mise en réseau et le renforcement des partenariats :

De manière générale, le secteur culturel en milieu rural se caractérise par une faible structuration du système d'acteurs. Entre l'éloignement géographique et la prédominance de la forme associative d'une majorité d'acteurs, une mise en réseau est souvent nécessaire.

Le Pays Pyrénées Méditerranée n'échappe pas à cette problématique. Le manque de liens, d'interconnaissance a été identifié dès l'étape du diagnostic par l'ensemble des acteurs aussi bien les élus, que les associations ou encore les artistes, comme un des obstacles majeurs à la construction d'une offre culturelle de qualité. Pour y remédier les acteurs pensent qu'il est nécessaire de favoriser les temps de rencontre en multipliant des événements comme des journées thématiques culturelles, des apéritifs-débats ou encore des speed-dating culturels qui pousseraient des acteurs d'horizons différents, par exemple élus et maires, à échanger.

L’idée de créer un comité de coordination avec les acteurs volontaires qui se réunirait à différents moments de l’année afin de construire et d’animer une véritable programmation culturelle sur le territoire a également été évoquée par les acteurs. La disparition de « Réseau culturel », un dispositif porté par le Conseil Général qui favorisait de manière régulière des temps de rencontre entre les différents acteurs culturels du territoire, leur permettant aussi bien de construire des projets communs que d’être informé des activités de chacun, semble véritablement manqué. Lors d’un atelier, un technicien rapportait « *Avec Réseau culturel on se sentait plus soutenu, moins seul dans son action. On se connaissait et on pouvait être au courant de ce que chacun faisait. Ca nous manque vraiment aujourd’hui* ».

- Sur la manière de professionnaliser le secteur culturel :

Le manque de professionnalisation dans le secteur culturel a été identifié comme un frein à la mise en réseau des acteurs et à la captation de financements dû à l’incapacité de monter des dossiers de subventions. Lors des ateliers, les acteurs sont revenus sur la question de la formation du secteur associatif, ainsi que sur la nécessité d’offrir à la fois aux amateurs la possibilité de se professionnaliser sur le territoire et aussi de donner à l’ensemble des acteurs des opportunités de se former en continue en fonction des évolutions du secteur culturel. Le dernier atelier organisé, qui portait sur la structuration du système d’acteurs a permis au Pays Pyrénées Méditerranée de questionner les acteurs sur l’opérationnalité de cette professionnalisation. Quelles thématiques abordées ? Quels publics visés ? Sous quel format ? Les acteurs ont laissé entendre qu’il faudrait construire un programme de formation sur le long terme avec des niveaux échelonnés, permettant à chacun de trouver sa place. Pour les acteurs associatifs, le coût et la distance sont des freins évidents à la professionnalisation, pour eux il est important d’offrir des formations gratuites et au sein du département. Enfin tous les acteurs demandent aujourd’hui à être formé sur des thématiques transversales comme le marketing, la commercialisation ou encore la communication, avec un volet sur le numérique.

- b) Mise en place d’outils

Les acteurs présents aux ateliers ont également été amenés à réfléchir aux outils qu'ils souhaiteraient voir se mettre en place pour améliorer la structuration et la qualité du secteur culturel sur le territoire. L'idée d'avoir un pôle matériel, notamment pour les porteurs d'une offre culturelle itinérante, est revenue à de multiples reprises. Celui qui existe actuellement au département n'étant pas en capacité de répondre à toute la demande. Toutefois les modalités concernant le fonctionnement de ce pôle restent entièrement à définir, les acteurs culturels n'arrivant pas à s'accorder. Le Pays Pyrénées Méditerranée envisage la possibilité de créer un groupe de travail avec les acteurs volontaires pour mener une réflexion autour de ce projet. Après, comme a pu l'expliquer la DRAC : « *un pôle de ce type ne doit pas être considéré comme une finalité, l'objectif doit bien être de construire un projet culturel global* ». C'est à partir de cela qu'un les acteurs arriveront à s'accorder sur les modalités de fonctionnement.

Le Pays Pyrénées Méditerranée a pu également présenter aux acteurs l'outil qu'il propose de développer et de gérer : une carte collaborative qui recenserait aussi bien les monuments historiques, que les équipements culturels (salles de concert, théâtre...), ou encore les artistes. Une partie de cette carte pourrait comporter un volet cinéma, destiné davantage aux professionnels de ce secteur, afin de mettre en valeur la diversité et la richesse que représente ce territoire pour l'accueil de tournage.

Cette carte est enrichie par les acteurs, qui sont invités à remplir une fiche informative sur le lieu qu'il souhaite référencer sur la carte. Cet outil a déjà été lancé par le Pays Pyrénées Méditerranée sur le volet du développement durable. Le dernier atelier de concertation qui abordait notamment le thème de la mise en réseau et des partenariats a permis de présenter le fonctionnement de l'outil aux acteurs. Ils ont aussi été invités à réfléchir autour de la nomenclature de cette carte, qui a pour objectif d'être opérationnel d'ici la fin de l'année 2018, au moment du lancement du schéma culturel.

## Exemple de la carte numérique collaborative du Pays Pyrénées Méditerranée

### « Localisez.org » pour la filière des entreprises Forêt-Bois-Liège



Source : Pays Pyrénées Méditerranée

Ces pistes d'actions envisagées par l'ensemble des acteurs ont ensuite été présentées en comité technique puis en comité de pilotage. Bien que certaines aient été plus abouties que d'autres, le Pays Pyrénées Méditerranée a voulu présenter l'ensemble de la matière opérationnelle qui avait été récoltée à ses partenaires afin d'évaluer quelles actions pourraient être soutenues politiquement et/ou financièrement.

## 2.2. Les premières perspectives du futur schéma de développement culturel du Pays Pyrénées Méditerranée

### A. Un plan d'action en 5 axes stratégiques

A partir des constats du diagnostic, et de la matière récoltée dans les ateliers de concertation, le Pays Pyrénées Méditerranée a articulé son schéma de développement culturel autour de 5 grands axes stratégiques. Les axes choisis restent volontairement

généraux et ouverts, le Pays Pyrénées Méditerranée souhaite à la fois que tous les acteurs culturels puissent retrouver l'ensemble des thèmes abordés au cours des différentes étapes, et faciliter la déclinaison de cette stratégie en mesures plus opérationnelles.

- Axe préalable : Animer et accompagner

Cet axe correspond aux conditions de réussite de la mise en œuvre du schéma. Les mesures inscrites visent à structurer l'animation et l'accompagnement du schéma sur le territoire, et à structurer sa gouvernance. Pour cela, plusieurs comités ont été ou seront créés. Ils seront chargés de suivre les évolutions de la mise en œuvre du schéma, et d'orienter ou réorienter certains axes si besoin est. Cet axe préalable regroupe la gouvernance, les fonctions d'animation territoriale et d'ingénierie.

Extrait de la fiche de l'Axe 0 du schéma de développement culturel du Pays Pyrénées  
Méditerranée

<b>0. Animer et Accompagner</b>			
Mesures	Objectifs	Public(s) visé(s)	Pistes d'actions
Mesure 0.1 : Organiser une gouvernance favorisant la participation des différents acteurs du territoire et la cohérence des projets aux différentes échelles	Mettre en place une gouvernance  Favoriser la participation de tous les types d'acteurs	Porteurs de projets culturels  Collectivités territoriales	Comité de pilotage  Comité Technique  Commission culture  Groupes de travail
Mesure 0.2  Renforcer l'articulation et la cohérence des différentes échelles de décision et de mise en œuvre d'action	S'assurer de la cohérence avec les politiques publiques extraterritoriales (Département, Région, Etat)	Porteurs de projets culturels  Collectivités territoriales	Comité de pilotage  Comité Technique  Contrats de Territoire

○ Axe 1 : La valorisation des ressources

Cet axe s'est construit à partir du constat fait par de nombreux acteurs, qu'une partie des habitants n'est pas consciente de la richesse culturelle présente sur le territoire. Le patrimoine, l'histoire ou encore les savoir-faire peuvent être méconnus et les lieux culturels faiblement fréquentés car ils n'ont pas été identifiés comme tels par les habitants. Pour remédier à cela, le Pays Pyrénées Méditerranée souhaite favoriser une coopération avec certains de ses partenaires, comme la Région, le Département ou la DRAC, mais aussi avec des porteurs de projets qui permettrait d'améliorer l'exploitation des lieux culturels, de valoriser le travail des artistes locaux ainsi que les ressources mémorielles et le patrimoine immatériel du territoire. C'est la préservation même de l'identité du territoire qui est en jeu ici.

Extrait de la fiche de l'Axe 1 du schéma de développement culturel du Pays Pyrénées

Méditerranée

<b>1. La valorisation des ressources du territoire</b>			
Mesures	Objectifs	Public(s) visé(s)	Pistes d'actions
<b>Mesure 1.1 :</b> Améliorer l'exploitation des lieux/équipements culturels du territoire	Renforcer les pôles structurants de diffusion et de médiation (Musée de Céret, théâtre de Thuir, Réseau de Médiathèque)  Recenser les lieux et équipements et organiser une complémentarité de l'offre  Développer les actions de mutualisation et de partenariat	Propriétaires de sites culturels  Collectivités territoriales  Associations  Professionnels de la culture	Disposer d'une liste de référents culture dans les communes (techniciens et/ou élus)  Développer les actions et événements culturels dans les lieux patrimoniaux  Disposer d'une liste des lieux non institutionnalisés, non dédiés présentant des qualités techniques (sono...) pour l'accueil de spectacles  Une programmation coordonnée où un même artiste peut-être programmé à plusieurs lieux du territoire
<b>Mesure 1.2</b> Valoriser et accompagner es artistes	Développer l'image d'un territoire d'accueil pour les artistes  Distinguer l'offre professionnelle de l'offre amateur et de l'animation	Artistes  Collectivités territoriales	Développer les rencontres artistes / publics – artistes / élus  Diffusion de petits films sur les talents locaux  Multiplier les résidences d'artistes sur différents points du territoire  Soutenir les festivals communaux valorisant les artistes locaux et impliquant les artistes associatifs communaux  Créer des événements qui mélangent, en les identifiant clairement de l'offre

- Axe 2 : La culture, un levier de développement économique pour le territoire

Il s'agit, en priorité, de répondre aux besoins exprimés par les acteurs de renforcer l'économie du secteur culturel, leur assurant des revenus. Le renforcement de l'attractivité du territoire est également visé. Une partie de l'économie du Pays Pyrénées Méditerranée étant tournée vers le secteur touristique, développer l'image d'un territoire de culture, rayonnant et ouvert sur l'extérieur est un enjeu majeur pour le développement économique. D'autant que la culture contribue déjà à valoriser l'exploitation de certaines ressources patrimoniales et à créer des événements générateurs de retombées économiques. Les acteurs culturels, conscients de ce qui se joue, souhaiteraient multiplier les actions attractives de découverte du patrimoine local, l'objectif étant double :

- Développer des temps culturels pour les touristes de la saison estivale et durant les ailes de saisons
- Renforcer le tourisme culturel, comme cela a pu être le cas avec le tourisme vert ou le tourisme sportif sur le territoire.

Méditerranée

<b>2. Le secteur culturel, un levier de développement économique pour le territoire</b>			
<b>Mesures</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Public(s) visé(s)</b>	<b>Pistes d'actions</b>
Mesure 2.1 : Développer de nouveaux produits culturels générant des retombées économiques	Développer une offre culturelle attractive pour le secteur touristique basée sur le patrimoine et l'identité locale	Touristes Professionnels de la culture Artistes	Création de « packs » culturels basé sur le patrimoine bâti/paysager, des légendes, de la gastronomie, de l'histoire, de l'Art...locaux  Séjour-parcours autour de l'identité catalane (musique-langue-gastronomie)  Créer des paniers culture  Organiser des systèmes de transport pour les publics des campings  Créer des offres culturelles couplées
Mesure 2.3 Développer l'accueil de tournage/ la filière audiovisuelle et plus largement les arts visuels	Développer la visibilité du territoire et de ses lieux de tournage en valorisant la diversité des paysages, les atouts et le potentiel des lieux de tournage  Organiser et rendre visible l'accueil de professionnels et de tournage sur le territoire  Accompagner le développement des actions de diffusion auprès de différents publics (cinéma itinérant, festivals)  Développer les actions d'information, de sensibilisation et d'éducation culturelle centrées sur ces disciplines  Mettre en réseau les acteurs afin de donner une visibilité aux actions déjà en place et à renforcer et créer une image attractive autour de ces disciplines	Acteurs culturels spécialisés dans les Arts visuels	Renforcer les partenariats avec Languedoc-Roussillon Cinéma en lien avec les professionnels de la création et de la diffusion cinématographique  Création d'un outil numérique de valorisation de la richesse des atouts et paysages du territoire et qui retrace l'histoire des tournages (carte numérique)  Résidences d'artistes (Fotolimo, Hôtel du Rayon Vert à Cerbère...)  Journées rencontre et conférences auprès des publics locaux (élus, citoyens, professionnel)  Actions d'éducation culturelle dans les établissements scolaires, centres aérés, PIJ etc sur ces disciplines

- Axe 3 : Rapprocher la culture des publics et réciproquement les publics de la culture

Le secteur culturel est connu comme étant un vecteur de cohésion sociale, améliorant la qualité de vie sur le territoire. Multiplier les propositions culturelles et renforcer la qualité de l'offre à destination des habitants ont été pointés comme des priorités pour les acteurs du territoire, d'autant que le diagnostic avait identifié qu'une partie de la population présente sur le territoire était absente de la vie culturelle.

Pour les acteurs interrogés, ce mouvement de rapprochement passerait par différentes actions visant notamment à développer la culture dans des lieux et des temps qui ne lui sont normalement pas dédiés ou encore à impliquer la population dans les l'organisation de l'offre culturelle.

Extrait de la fiche de l'Axe 3 du schéma de développement culturel du Pays Pyrénées  
Méditerranée

<b>3. Rapprocher la culture des publics, les publics de la culture</b>			
Mesures	Objectifs	Public(s) visé(s)	Pistes d'actions
Mesure 3.1 : Développer l'itinérance culturelle	Toucher les publics éloignés de la vie culturelle (temps, km, public précaires)  Valoriser, développer et coordonner les programmations itinérantes culturelles (Jazz en Tech, Jazzebre, Sur les sentiers de Lune, Tous au Théâtre...) dans les communes peu couvertes par une offre culturelle  Cibler les publics locaux tout au long de l'année et favoriser la proximité et la convivialité ainsi que la diversité et mixité des publics (intergénérationnel)	Acteurs culturels itinérants  Habitants	Constituer une saison itinérante avec une offre de proximité  Bâtir un dispositif expérimental permettant de mettre en œuvre une programmation culturelle itinérante teste dans les petites communes rurales et maillant l'ensemble du territoire et en s'appuyant sur les dynamiques communales
Mesure 3.2  Les jeunes : impliquer, sensibiliser, écouter, proposer une offre adaptée	Impliquer les jeunes dans l'organisation d'événements culturels en les responsabilisant  S'appuyer sur les PIJ pour identifier les attentes du public jeune et accompagner la prise d'initiative  Accompagner la création, par les jeunes, d'outils numériques de valorisation de la culture locale	Public jeune  Associations  MJC, PIJ  Communes	Proposer l'élaboration d'un projet culturel multigénérationnel  Elaboration et diffusion en partenariat avec les PIJ, d'un questionnaire à destination des jeunes (sur leurs pratiques, leurs attentes...)  Organiser des concours de mangas, d'

- Axe 4 : Le renforcement des réseaux et des partenariats entre les acteurs culturels et territoriaux

La multiplication des temps de rencontres, d'échanges entre les acteurs à travers la constitution de différents comités et groupes de travail apparaît comme un enjeu phare de ce schéma, afin de structurer l'activité culturelle. Il s'agit de développer des liens de proximité entre les acteurs locaux mais aussi avec les partenaires extérieurs, qui peuvent impacter d'une certaine manière le territoire et réciproquement. Le caractère transfrontalier du Pays Pyrénées Méditerranée invite aussi à renforcer les actions avec la Catalogne Sud, d'autant que, plus qu'une proximité géographique, c'est une histoire, une identité, une langue et des valeurs qui sont partagées.

Extrait de la fiche de l'Axe 4 du schéma de développement culturel du Pays Pyrénées

Méditerranée

4. Renforcer les réseaux et les partenariats entre les acteurs culturels et territoriaux pour une meilleure structuration de l'activité culturelle			
Mesures	Objectifs	Public(s) visé(s)	Pistes d'actions
<p>Mesure 4.1 : Créer et animer un réseau d'acteurs impliqués dans la culture du territoire</p>	<p>Créer un écosystème en décloisonnant les secteurs et en multipliant les connexions et partenariats entre les acteurs</p> <p>Renforcer la mise en réseau des acteurs : artistes / diffuseurs – communes / acteurs culturels – associatifs – professionnels – amateurs</p> <p>Etablir des partenariats entre communes pour échanger (sur les bonnes-pratiques, les réseaux...) améliorer la connaissance de l'offre et des acteurs, favoriser la circulation des habitants sur l'ensemble du territoire</p> <p>Mutualiser les ressources (humaines, financières, techniques...) S'associer pour mieux capter les subventions publiques</p> <p>Favoriser l'innovation culturelle</p>	<p>Acteurs marchands</p> <p>Associations</p> <p>Collectivités territoriales</p> <p>Artistes</p>	<p>Structurer, organiser et animer le réseau</p> <p>Favoriser des temps de rencontre entre les acteurs : journée thématique, table ronde...</p> <p>Création d'un comité de coordination réunissant diffuseurs et programmeurs et intégrant des temps d'échange avec les artistes</p> <p>Création d'un pôle matériel : équipements techniques pour lieux non équipés ou non dédiés</p> <p>Créer des événements qui mixent, tout en distinguant, programmation professionnelle et amateur</p> <p>Proposer des « Educ Tour culturels » aux acteurs locaux afin de mieux connaître l'ensemble du patrimoine et de l'offre du territoire</p>
<p>Mesure 4.2 : Développer des outils de communication entre acteurs, programmeurs, publics et artistes</p>	<p>Renforcer la cohérence et la lisibilité de l'offre culturelle</p> <p>Favoriser l'animation d'un réseau d'acteurs culturels sur le thème de la communication</p> <p>Favoriser les actions collectives de diffusion de l'information</p>	<p>Collectivités territoriales</p> <p>Professionnels de la culture</p> <p>Citoyens/Habitants</p>	<p>Carte numérique collaborative</p> <p>Forum numérique</p> <p>Agenda collaboratif</p> <p>S'appuyer sur les acteurs de diffusion locaux voire départementaux (Cinémaginaire, Radio Vallespir, Le Petit Agenda) pour faire circuler l'information concernant l'actualité culturelle du territoire.</p>

Ces 5 axes stratégiques ont été présentés aux acteurs culturels lors d'une soirée de restitution. Une fois de plus le Pays Pyrénées Méditerranée avait veillé à organiser cet événement dans un lieu porteur de sens. C'est à la Guinguette du Lac de Saint Jean Pla de Corts, lieu qui programme sur une partie de l'année de nombreuses manifestations

culturelles en lien avec le spectacle vivant, que cela a pu se dérouler. En totalité, plus d'une quarantaine d'acteurs publics et privés ont assisté à cette présentation, qui fut suivie d'un temps d'échange, de débat. Une fois de plus les acteurs présents venaient d'horizons très variés, on comptait aussi bien des élus, que des professionnels de la culture, des associations, mais aussi des représentants de Pôle Emploi, et d'ADMR.

Outre le côté agréable et un magnifique cadre, le choix de ce lieu était aussi symbolique. Lors des ateliers, de nombreux acteurs souhaitaient développer les partenariats publics / privés, en faisant appel à la Guinguette du Lac, lieu privé, le Pays Pyrénées Méditerranée a voulu, à son échelle, démontrer la faisabilité de cette action.

### **B. Le choix d'un potentiel thème structurant : l'image**

Lors du voyage d'étude en Couserans, les acteurs fondateurs de l'ADECC nous ont indiqué l'importance de trouver un dénominateur commun capable de fédérer les acteurs sur le territoire pour élaborer un projet culturel solide. Ce « dénominateur commun » doit se définir à partir de ce qui existe déjà, des potentiels présents. Pour le Pays du Couserans, la branche la plus riche en matière de culture était la musique, avec la présence d'un réseau d'acteurs plus ou moins structuré et une population en demande sur ce domaine. La construction de leur projet culturel s'est donc, dans un premier temps, orientée vers le secteur musical. L'investissement dans un domaine a permis à ces acteurs d'apprendre à travailler ensemble et à réfléchir aux modalités et aux formats d'actions souhaités dans leur démarche de développement culturel. Selon ces acteurs, c'est cette expérience qui leur a permis par la suite d'être en capacité d'investir d'autres secteurs où les manques étaient plus grands

Le Pays Pyrénées Méditerranée pour son schéma de développement culturel n'a pas choisi d'axer sur une thématique spécialement, les axes choisis restent très ouverts. Toutefois le Pays dispose d'un important potentiel autour des Arts visuels avec des acteurs nombreux, professionnels et complémentaires. Tout le territoire est irrigué en matière de cinéma grâce à Cinémaginaire, une association qui propose une pluralité d'activités, diffusion, création, éducation et formation à l'image en mouvement. C'est aussi un réseau de cinéma de proximité dans plus de quarante communes. Cinémaginaire mène également des actions pilotes d'éducation à l'image dans de nombreux établissements scolaires du département.

Sur le Pays Pyrénées Méditerranée Nord Sud Films, une association qui regroupe des professionnels du cinéma et de l'Audio-Visuel, dont Cinémaginaire, et qui travaille essentiellement sur le transfrontalier, est également très active. De plus, de nombreux événements rayonnants, qui mettent en valeur la filière audiovisuelle, sont déjà localisés sur le territoire du Pays Pyrénées Méditerranée comme les Rencontres Cinématographiques au Belvédère du Rayon Vert à Cerbère et Portbou, lieu qui accueille également des résidences cinéma, d'écriture de scénario et de création partagées. Autour de la photographie et des Arts visuels, chaque année a lieu le festival Fotolimo, qui met en scène des expositions et des projections dans une dizaine de lieux entre Cerbère et Portou. Ce festival est organisé par Lumière d'Encre, une galerie de photographie contemporaine située à Céret.

En plus de ces acteurs qualifiés, le Pays Pyrénées Méditerranée développe son image de territoire comme lieu de tournage. La série « Les Innocents », tournée en grande partie sur le territoire, notamment à Céret, qui a été diffusée sur TF1 avec plus de 6 millions de téléspectateurs, a permis la mise en place d'une vraie dynamique autour de ce secteur avec une implication des élus et la création de réseaux avec des producteurs, des repéreurs, ou encore des partenaires tels que Languedoc-Roussillon Cinéma. La fusion des Régions représente un véritable enjeu, l'Occitanie doit fonder une nouvelle structure visant à promouvoir le cinéma et l'audiovisuel pour la nouvelle région, où le Pays Pyrénées Méditerranée et ses acteurs auraient tout intérêt à être bien représentés, en se montrant comme des relais d'informations et comme des supports et des moteurs d'actions, afin de pouvoir bénéficier, entre autre, de soutien et de financements. Au cours d'un entretien, un acteur des Arts Visuels soulignait: « *La mise en place de la nouvelle agence régionale, qui prendra le rôle de Languedoc-Roussillon Cinéma, est une opportunité que l'on doit saisir. Ici, on est éloigné des grands pôles, il faut qu'on se positionne comme un point incontournable du réseau* ». Pour les acteurs de ce milieu, il faut jouer sur les spécificités du territoire du Pays Pyrénées Méditerranée. Au cours du même entretien un autre acteur des Arts Visuels est venu ajouter : « *Dans le cadre du fond commun que veut créer l'Eurorégion avec le Sud pour la production et la diffusion de films, le Pays en tant qu'interface entre les deux Catalogne a un véritable rôle à jouer* ».

Bien que ne disposant pas des ressources suffisantes pour investir pleinement cette thématique des Arts Visuels, le Pays Pyrénées Méditerranée souhaite être un appui pour les acteurs volontaires et les accompagner dans leur montée en puissance, en continuant

notamment de développer l'image du territoire comme territoire de cinéma auprès de ses partenaires, d'apporter de l'ingénierie et, en fonction des moyens disponibles, de l'aide pour la réalisation des outils nécessaires aux acteurs de cette branche, par exemple pour un catalogue ou une carte illustré qui permettrait de faire la promotion du territoire.

## 2.3. Mise en œuvre du schéma

### A. Mise en place d'une gouvernance

De manière générale, le Pays Pyrénées Méditerranée a pour fonction de structurer la gouvernance des différents projets qu'il porte sur son périmètre (cf 1.2 – A : **Le Pays Pyrénées Méditerranée : une structure née d'une volonté commune d'aménager le territoire**). Pour la thématique « Culture et Patrimoine », jusqu'à la restitution du diagnostic, cette gouvernance se résumait au comité stratégique. Suite à l'étape de concertation, il a été nécessaire de constituer de nouvelles instances de gouvernance pour le schéma de développement culturel afin d'en assurer le suivi et le pilotage.

Ainsi le Pays Pyrénées Méditerranée a constitué un premier comité technique afin de donner à connaissance le cadre des politiques publiques en la matière, il permettra notamment d'assurer la bonne cohérence entre la démarche du Pays Pyrénées Méditerranée et les autres démarches en cours sur le territoire, de pré-valider les résultats et de préparer la réunion avec le comité de pilotage. La première réunion avec ce comité technique a permis de réunir les partenaires institutionnels la DRAC, le Département, le Pays d'Art et d'Histoire, ainsi qu'un représentant de commune. Cette composition est vouée à évoluer avec l'entrée de porteurs de projets, et, si cela est possible, d'un représentant de la Catalogne Sud afin d'appuyer le renforcement de l'aspect transfrontalier de ce schéma. Cette réunion a essentiellement permis au Pays Pyrénées Méditerranée de voir les axes sur lesquels il était possible d'être soutenu, par exemple tout ce qui est à trait à la mémoire s'inscrit dans la politique du Département, également la DRAC oriente son action sur le soutien aux actions d'éducation artistique et culturelle. De manière générale, cette réunion a validé les orientations prises par le schéma de développement culturel du Pays Pyrénées Méditerranée, indiquant qu'elles étaient en adéquation avec les besoins du territoire et les attentes des acteurs locaux et extraterritoriaux. La Région n'ayant pas pu se libérer, une

rencontre sera prévue prochainement. Un conseiller régional qui a participé à deux des ateliers de concertation a déjà confirmé l'intérêt des axes investis, et a souligné l'importance de cette démarche entreprise par le Pays Pyrénées Méditerranée, pour la Région : *« Cette démarche est importante pour nous car elle nous permet d'obtenir des précisions sur les dynamiques culturelles, les projets que nous ne sommes pas en capacité d'aller chercher à cette échelle ».*

De manière similaire a été constitué le comité de pilotage. Les élus des différentes institutions (Etat, Région, Département, Communautés de communes...) étaient invités à l'intégrer. L'objectif étant de rassembler une pluralité d'acteurs disposant d'une capacité décisionnelle afin d'avoir leurs analyses sur les premiers axes stratégiques de ce schéma de développement culturel, et à long terme d'avoir des acteurs politiques qui en assurent son suivi. Se sont essentiellement manifestés les élus déjà impliqués dans la démarche c'est-à-dire les membres du comité stratégique, mais était aussi présent le Directeur de la Casa de La Generalitat de Catalunya située à Perpignan. Les fonctions de cette délégation étant d'aider à créer et renforcer les liens de tous types, aussi bien institutionnels, que linguistiques et culturelles entre la Catalogne et les Pyrénées Orientales. Carine Gonzalez signalait : *« Le transfrontalier est vécu au quotidien par les acteurs culturels du Pays Pyrénées Méditerranée, voilà pourquoi c'est important et pertinent d'avoir des représentants de la Catalogne Sud dans ces instances de gouvernance. »*

Le maintien, la dynamique de ces instances revient en grande partie au Pays Pyrénées Méditerranée. La gouvernance avec ces différents acteurs publics et privés grâce à ces deux comités permet de renforcer, de démultiplier les effets de l'animation portée par le Pays Pyrénées Méditerranée.

## **B. Des difficultés attendues pour lancer la phase opérationnelle du schéma de développement culturel**

Par le diagnostic et la phase de concertation une véritable émulation s'est créée entre les acteurs culturels du Pays Pyrénées Méditerranée. Pour Antoine André, Président du Pays Pyrénées Méditerranée, *« La grande difficulté sera de ne pas réussir à répondre à l'attente qu'on a suscité. On sent cette attente qui se formalise de plus en plus, on sent le manque, le vide, et ça va être difficile de le combler. Il faudra qu'on trouve des solutions internes ou*

*externes. Ce serait dommage de faire un feu d'artifices qui s'éteignent au bout de quelques secondes ».*

Pour le moment, le Pays Pyrénées Méditerranée, par manque de ressources financières ne peut pas recruter un chargé de mission, étape considérée comme essentielle pour animer un projet culturel, en témoigne le dispositif lancé au début des années 2000 par le Conseil Régional Midi-Pyrénées des projets culturels de territoire, qui se déroulait en trois étapes :

- L'élaboration d'un projet culturel de territoire avec une première phase de diagnostic comme base du schéma culturel
- Le recrutement d'un chef de projet / chargé de mission
- La signature d'une convention propre à ce dispositif

Bien que l'action culturelle portée par le Pays Pyrénées Méditerranée ne soit pas liée à ce dispositif, on note tout de même de nombreux points de convergence entre les deux démarches. L'enjeu pour le Pays Pyrénées Méditerranée va donc être de composer avec ce manque de ressources, en assurant d'autant plus ses fonctions d'animation et d'accompagnement. A court terme, le Pays Pyrénées Méditerranée envisage d'aider à la composition d'un comité de coordination avec les acteurs culturels volontaires qui constituerait un espace d'échange où pourrait, par exemple, se monter des projets ou se construire des saisons culturelles ; est également prévu la carte numérique collaborative (**cf 3.1 – B : l'engagement dans l'opérationnalité du projet**), le renforcement de la réflexion autour de la filière audiovisuelle et de construire de légers modules de formation à destination des acteurs volontaires sur des thématiques transversales. L'implication des différents acteurs publics et privés ainsi que la mobilisation des partenaires va désormais être décisives pour le lancement de la mise en œuvre de ce schéma de développement culturel.

## Conclusion

Potentiellement présente dans tous les secteurs de la société, mais n'étant jamais affiliée à une obligation, la culture garde à l'heure actuelle une place ambivalente dans les politiques de développement. Domaine porteur d'innovation, de différenciation mais où l'impact sur le terrain est difficilement mesurable et visible, les collectivités qui investissent dans la culture comme axe majeur d'une stratégie globale de développement restent peu nombreuses. Toutefois l'émergence des Territoires de Projets, à l'image du Pays Pyrénées Méditerranée, a permis de revitaliser le secteur culturel sur certains territoires. L'élaboration d'un projet culturel s'inscrivant directement dans l'ADN et dans les fonctions de ces nouvelles structures d'animation territoriale.

L'ancrage territorial et la vitalité d'un projet culturel restent conditionnés par l'implication des différents acteurs du territoire. C'est pourquoi la démarche portée par le Pays Pyrénées Méditerranée pour élaborer son schéma de développement culturel s'est voulue la plus ouverte possible, en sollicitant à plusieurs reprises, mais de manière différente à chaque fois les acteurs culturels locaux et extraterritoriaux.

Depuis plus d'un an sur cette thématique, le Pays Pyrénées Méditerranée a organisé, malgré des ressources financières et humaines limitées, la réalisation d'un diagnostic des dynamiques culturelles et d'une phase de concertation. Au-delà de ces actions, qui obéissent à une logique relativement classique de construction de projets territoriaux, c'est la mise en réseau des acteurs, ici culturels, le développement de liens de proximité entre ces acteurs et la sensibilisation des élus à ce sujet, qui se jouent. C'est bien en partant de l'idée que la participation est un processus qui demande du temps, et de l'investissement que s'est construit le schéma territorial de développement culturel du Pays Pyrénées Méditerranée.

L'originalité de la démarche participative portée par le Pays Pyrénées Méditerranée réside essentiellement dans l'attention portée à chaque étape du projet : le choix de réaliser, avec des étudiants, un diagnostic qui repose sur des informations qualitatives, de veiller à organiser la phase de concertation dans des lieux structurants, porteurs de sens en matière de culture, d'impliquer des acteurs d'horizons variés. C'est dans ces attentions que ce projet prend forme, et que les acteurs locaux se l'approprient.

Désormais tout l'enjeu pour le Pays Pyrénées Méditerranée réside dans la mise en œuvre et l'animation de ce schéma culturel, ce qui ne pourra se faire que si les élus, les partenaires institutionnels et les acteurs culturels privés s'en saisissent véritablement.

## Bibliographie

### Ouvrages :

BAUDIN Gérard, BONNIN Philippe, *Faire territoire*, Editions Recherches, 2009, 318 p.

LEFEBVRE Alain, SIBERTIN-BLANC Mariette, *Guide des Politiques culturelles des petites villes*. Ed Dexia. 2006. 254 pages

ADRETS (Association pour le Développement en Réseau des territoires et des services)  
*Guide REPERES Culture et Territoire ruraux : la culture au service du lien social et territorial*, 2012

### Chapitres d'ouvrages :

IRLE David « Prodiges et vertiges de la coopération transfrontalière » in Martine CAMIADE (dir), *Euroinstitut Catalan Transfrontalier Recueil de conférences 2010-2012*, Ed : Balzac, 2013, pp.125-142

JOUSSEAUME Valérie. Les Pays face à la métamorphose de l'organisation des territoires ruraux. Réflexion géographique à partir de l'exemple des Pays de la Loire. In: *Norois*, n°181, 1999-1. « Pays » et développement local. Logique et ambiguïté d'une politique des territoires, sous la direction de Samuel Arlaud et Michel Périgord. pp. 183-194.

SIBERTIN-BLANC Mariette, « Positionner la culture au cœur d'un projet de territoire », in Sylvain ALLEMAND (dir) *Culture tourisme et territoire, des synergies à construire*, Sarrant : Ed. La Librairie des territoires, 2011, pp.47-53

### Articles, Publications, Etudes :

BONERANDI Emmanuelle, « Le recours au patrimoine, modèle culturel pour le territoire ? », *Géocarrefour*, vol. 80/2 | 2005, 91-100.

CHOSSON Jean-François, « Les politiques publiques et la question du développement culturel », Hermès, La Revue, 1996, Vol.20(2), pp, 59-65

DELFOSSÉ, Claire. « La culture à la campagne », *Pour*, vol. 208, no. 1, 2011, pp. 43-48.

DORÉ, Gwénaél. « Le Pays, un singulier pluriel », *Pour*, vol. 209-210, no. 2, 2011, pp. 89-102.

ENEL, Françoise. « Politiques d'éducation artistique et culturelle : rôle et action des collectivités locales. Artistic and cultural education policies: the role and action of local authorities », *Culture études*, vol. 2, no. 2, 2011, pp. 1-8.

GRESILLON, Boris. « Ville et création artistique. Pour une autre approche de la géographie culturelle », *Annales de géographie*, vol. 660-661, no. 2, 2008, pp. 179-198.

HUGUES François, HIRCZACK Maud, SENIL Nicolas. « Territoire et patrimoine : la co-construction d'une dynamique et de ses ressources », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, vol. décembre, no. 5, 2006, pp. 683-700.

LANDEL Pierre-Antoine, TEILLET Philippe, Synthèse d'étude « Culture et recomposition des territoires : la politique culturelle des Pays »

KAHN, René. « La dimension culturelle du développement territorial », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, vol. octobre, no. 4, 2010, pp. 625-650.

MAREST Étienne. « Culture et développement territorial », *Pour*, vol. 209-210, no. 2, 2011, pp. 223-230.

NEGRIER Emmanuel, TEILLET Philippe . La montée en puissance des territoires: facteur de recomposition ou de décomposition des politiques culturelles? Culture et société: un lien à recomposer, Saison une - Collections - 65 Éditions de l'Attribut, pp.91-108, 2008,

NEGRIER Emmanuel, « Politiques culturelles territoriales : dernier inventaire avant décentralisation », *Annuaire des Collectivités Locales*, 2003, pp. 47-70

PECQUEUR B, LANDEL P.-A. , « La culture comme ressource territoriale spécifique », *Communication présentée au colloque de l'Association de Science Régionale de langue Française*, Bruxelles, 1-3 septembre 2004, 16 p.

SAEZ, Jean-Pierre. « Développement culturel durable ? », *L'Observatoire*, vol. 34, no. 2, 2008, pp. 1-2.

SIBERTIN-BLANC Mariette, « Une politique culturelle territoriale en région : L'exemple des territoires de projet en Midi-Pyrénées ». *Sud Ouest Européens*, 2009.

SIBERTIN-BLANC Mariette, « La culture dans l'action publique des petites villes. Un révélateur des politiques urbaines et recompositions territoriales », *Géocarrefour*, Vol. 83/1 | 2008, 5-13.

## **Revue**

« Décentralisation et Culture : vers un grand chambardement ? », *L'Observatoire*, 2013/2 N°43, 112p

## **Mémoires, Thèses :**

BLONDINO Jeanne, La recomposition territoriale : quelle place pour la culture ? Les intercommunalités, des territoires d'avenir pour le développement culturel au sein du Paus d'Aurillac

CETTOLO Hénlène, « Action culturelle et développement local en milieu rural. Le cas de trois projets culturels en Midi-Pyrénées », *Ruralia* (En ligne), 06 | 2000, mis en ligne le 25 janvier 2005

### **Documents de la structure :**

*Projet de Schéma de Développement culturel*

*Diagnostic du Pays Pyrénées Méditerranée : Un territoire en action vers la mise en œuvre d'une « stratégie territoriale de développement durable »*

*Diagnostic culturel territorialisé à l'échelle du Pays Pyrénées Méditerranée*

*Stratégie générale 2014-2020 du Pays Pyrénées Méditerranée*

### **Sitographie**

Pays Pyrénées Méditerranée

<https://www.payspyreneesmediterranee.org/>

Association Nationale des Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux et des Pays

<http://anpp.fr/>

## Annexe

### Annexe 1 : Livret d'invitation aux ateliers de concertation délivré aux acteurs



PAYS PYRÉNÉES MÉDITERRANÉE  
Maison des Services Publics  
6 Boulevard Simon Batlle  
66400 Céret  
Tél. 04 68 87 43 24

## Schéma de développement culturel

### Atelier de concertation



Copyright : Fas

***Quel développement culturel pour le territoire du Pays Pyrénées Méditerranée ?***



**« Un schéma territorial de développement culturel de territoire, pourquoi faire ? »**

Ce document, est un outil d'aide à la décision, qui a pour but de répondre aux besoins des acteurs culturels, de disposer d'une analyse fine du territoire. Elaboré dans une démarche de co-construction, il permettra notamment au Pays Pyrénées Méditerranée d'accompagner le développement culturel sur son périmètre d'action et d'assurer une présence pour les porteurs de projets.

**« Un atelier de concertation, qu'est-ce-que c'est ? »**

Liés au concept d'intelligence collective, les ateliers de concertation offrent un temps et un cadre particulier aux acteurs, ici culturels, d'un territoire pour élaborer collectivement des propositions sur un projet, ici le futur schéma de développement culturel.

**« Et le Pays Pyrénées Méditerranée dans tout ça, quelle place occupe-t-il ? »**

Engagé depuis plusieurs années dans le domaine culturel, le Pays Pyrénées Méditerranée souhaite, en portant l'élaboration du schéma territorial de développement culturel, offrir un projet de développement partagé, de façon à mieux accompagner les porteurs de projets, qui contribueront à un développement le plus cohérent et équilibré possible en matière de culture sur le territoire.

*« Définir et prioriser des objectifs stratégiques et opérationnels, quel intérêt ? »*

Dans un schéma de développement culturel, la définition des objectifs stratégiques revient à fixer de manière précise les buts à atteindre à moyen et long terme en matière de culture. Les objectifs opérationnels, quant à eux, sont la déclinaison pratique des objectifs stratégiques, ils correspondent aux actions concrètes à mettre en œuvre pour les atteindre.

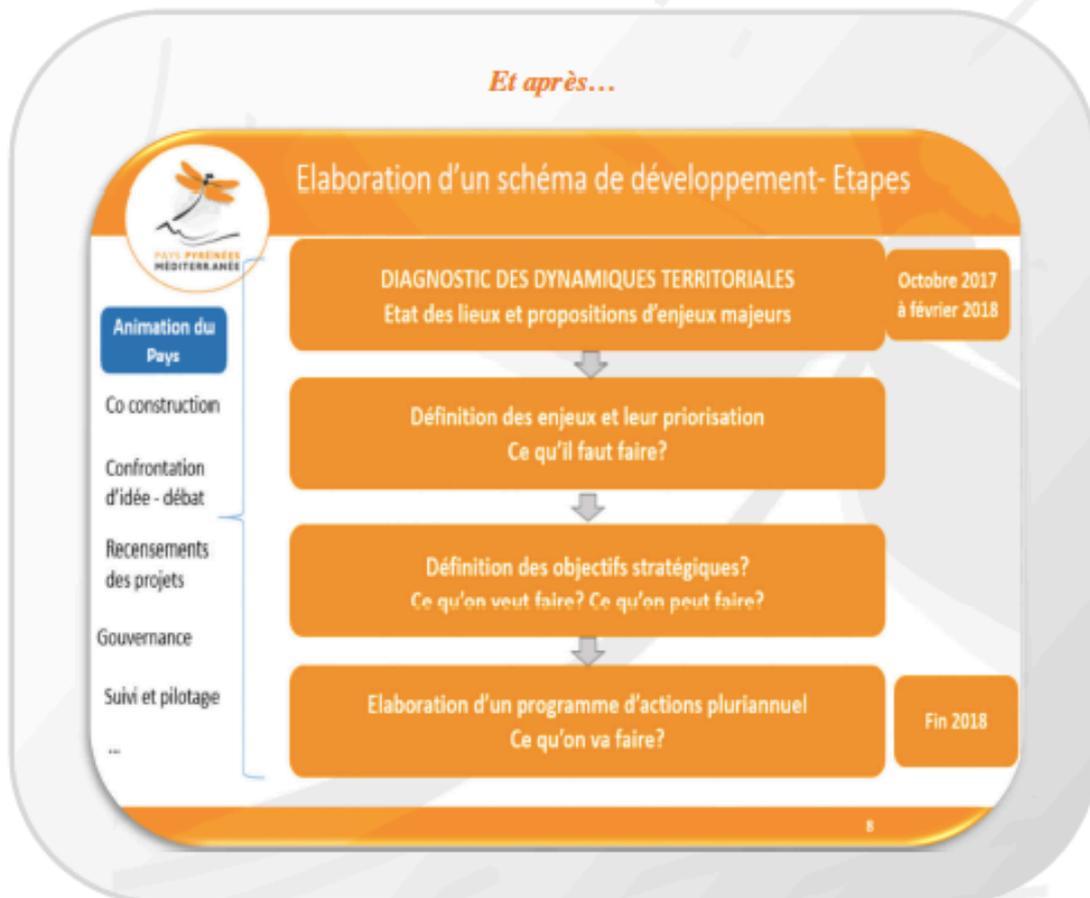
Combinés, ces objectifs permettront, notamment, de définir le cadre dans lequel nous voulons que les futures politiques culturelles locales s'inscrivent – actions et projets culturels.

*« Un atelier de concertation, pour échanger avec qui ? »*

Le Pays Pyrénées Méditerranée offre la possibilité à toutes les personnes qui œuvrent pour la culture sur son périmètre, d'être présentes lors de ces ateliers.

Artistes, acteurs associatifs et institutionnels, élus, c'est par notre rencontre et l'échange de nos idées que nous bâtirons un schéma territorial de développement culturel partagé, capable de répondre aux enjeux de demain sur notre territoire en matière de culture.

*Et après...*



*Une vie culturelle riche pour un territoire vivant,  
convivial et rayonnant*

## *Les ateliers*

- Le **9 avril 2018** à 17h00, à la salle des Tilleuls de Castelnou : « **La culture, au service d'un aménagement équilibré du territoire** »
- Le **16 avril 2018** à 17h00, à la Maternité Suisse d'Elne : « **La culture, tremplin bien vivre ensemble sur le territoire** »
- Le **17 avril 2018** à 17h00, à la salle de la Crypte de l'Abbaye d'Arles-sur-Tech : « **La culture une branche active de l'économie locale** »
- Le **7 mai 2018** à 17h00 à la médiathèque d'Argelès-sur-Mer : « **Le lien entre ressources et culture du territoire** »
- Le **14 mai 2018** à 17h00 au musée des Instruments de Céret : « **Structuration du système d'acteurs** »

## *Programme d'un atelier*

**17h – 17h15**

Accueil du public

**17h15 – 17h45**

Introduction et accueil

Rappel synthétique du diagnostic

**17h45 – 19 h**

Ateliers participatifs en petits groupes

**19h – 20h**

Propositions des groupes de travail :  
présentation et échanges

**20h...**

Apéritif